

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

ARCHITECTURE COLONIALE : Proposition d'un PhotoBook sur le patrimoine architectural ivoirien

Présenté par

Koutouan Marilyne DJAKO

Pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité Gestion du Patrimoine Culture

le 10 mars 2019

Devant le jury composé de :

Jean François FAÛ Président

Directeur du Département Culture et Université
Senghor d'Alexandrie

Hanan GOUDA Examineur

Professeur à l'Académie Arabe pour les
Sciences, la Technologie et le transport Maritime

Philippe CHANTEPIE Examineur

Ministère de la Culture et de la Communication

Remerciements

Nous adressons nos remerciements à Mme Kiénon-Kaboré Timpoko Hélène, Professeur titulaire en Archéologie, à l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody Abidjan, pour avoir accepté de diriger ce mémoire. Ses enseignements, sa disponibilité, ses conseils ont contribué à notre formation et à l'aboutissement de ce travail.

Nous remercions notre directeur de département, Monsieur Jean François Faü, pour ses orientations, ses suggestions, ses conseils et la formation reçu de lui.

À Madame Rania Adel El Guindy, Chef du service administratif du département Culture pour son écoute et son soutien dans les démarches administratives des étudiants du département.

À Monsieur Kouassi Kouakou Siméon, maître de conférences en Archéologie, nous lui adressons toute notre reconnaissance pour la formation, son attention et ses conseils durant notre cursus universitaire.

Nous adressons nos remerciements à Monsieur AKA Konin, directeur de l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel, pour son accueil au sein de la structure pendant les dix semaines de stage. À Monsieur Aliman Fabrice chef de service de la Conservation de l'Aménagement de l'OIPC pour son encadrement, son aide en tant responsable de stage.

Nos remerciements vont en l'endroit de Monsieur Thierry Manglé Aguitin, journaliste, pour ses conseils et sa bienveillance.

Monsieur Logon Florient, sous-directeur au service du patrimoine que nous remercions aussi pour son hospitalité et son orientation dans nos recherches.

Notre gratitude va à l'endroit de Monsieur Konan Eugène, maître de conférences à l'IGT pour nous avoir fourni des cartes géographiques de la ville d'Abidjan datant de l'époque coloniale.

Nous remercions Monsieur Akadjé Philippe, notre oncle pour toutes les remarques et suggestions. Toute notre famille pour le soutien moral et financier.

Nous remercions tous nos amis étudiants, pour leur aide et leur soutien moral.

Notre responsabilité reste entière.

Dédicace

À Biagoua Djako Théophile, mon père pour son soutien moral, financier et pour son amour.

À feu Akadjé Kékoï Suzanne, ma mère pour son amour et l'éducation qu'elle m'a apportée, que son âme repose en paix.

À mon oncle Akadjé Abraham Philippe, pour m'aimer comme un père, pour son soutien moral et financier.

À Koffi Jean-Fabrice, pour son amour, pour son soutien dans les épreuves, pour ces paroles sages.

À mes frères pour leur présence dans ma vie et la cohésion que nous partageons.

À mes sœurs pour la complicité et les moments de joie.

À toute ma famille pour la considération qu'elle a pour moi et pour son soutien.

Résumé

La documentation périodique de l'architecture coloniale est un moyen de valorisation de ce patrimoine. Toute conservation et promotion de biens culturels nécessitent une connaissance au préalable et une révision de l'état des lieux de cet héritage. Travailler sur la documentation du patrimoine architectural de la Côte d'Ivoire ramène à inventorier ce patrimoine et à fournir des informations anciennes et récentes sur ce bien. La recherche documentaire et la recherche de terrain sont primordiales pour effectuer cette documentation.

Le projet de réalisation d'un photobook est donc une innovation qui se veut régulière dans la collecte et la diffusion de données sur l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire. Ce projet, qui vise la documentation et en parallèle la valorisation du patrimoine architectural, bénéficiera aux structures en charge du patrimoine, aux publics ; enseignants, étudiants, amoureux de la culture et du livre.

Les villes côtières de la Côte d'Ivoire, zone du projet pilote, sont des destinations touristiques en émergence. Documenter le patrimoine architectural colonial, permettra, par ce tourisme, d'avoir plus de visibilité sur ces biens culturels et les populariser.

Mots-clefs

Documentation, Patrimoine, Architecture coloniale, Photobook, Promotion.

Abstract

Periodic documentation of colonial architecture is a means of valuing this heritage. Any conservation and promotion of cultural property requires knowledge of these and a review of the state of the heritage. Working on the documentation of the architectural heritage of Côte d'Ivoire brings to inventory this heritage and to provide olds and recent information about him. Documentary research and field research are essential to make this documentation.

The project of realization of a photobook is thus a regular innovation in the collection and the diffusion of data on the colonial architecture of Côte d'Ivoire. This project, which aims at documentation and in parallel the enhancement of the architectural heritage, will benefit the structures in charge of heritage, the public; teachers, students, lovers of culture and books.

Coastal cities in Côte d'Ivoire, a pilot project area, are emerging tourism destinations. Documenting the colonial architectural heritage, will, through tourism, to have more visibility on these cultural assets and to popularize them.

Key-words

Documentation, Heritage, Colonial architecture, Photo-book, Promotion.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- AIP : Agence Ivoirienne de Presse
- BAE : Banque de l’Afrique de l’Est
- BAO : Banque de l’Afrique occidentale
- BNF : Bibliothèque National de France
- CFAO : Compagnie française de l’Afrique occidentale
- CFK : Chemin de Fer du Kaeserberg
- GPS : Global Positionning System
- IGT : Institut de Géographie Tropicale
- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie
- OIPC : Office Ivoirien du Patrimoine Culturel
- ORSTOM : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
- SILA : Salon International du Livre d’Abidjan
- Unesco : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization ou Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture

Tables des matières

Remerciements	i
Dédicace	ii
Résumé	iii
Mots-clefs.....	iii
Abstract	iv
Key-words.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	v
Tables des matières.....	1
Préambule : Présentation de la zone d'étude, la Côte d'Ivoire	4
Introduction.....	6
1 Approche conceptuelle du Patrimoine Architectural	11
1.1 Définition des concepts.....	11
1.1.1 Patrimoine Culturel	11
1.1.2 Architecture coloniale	11
1.2 Professionnels de l'action culturelle	12
1.2.1 Commercialisation et gestion	12
1.2.2 Promotion et protection	12
2 Cadre historique et méthodologique de la recherche.....	14
2.1 Présentation de l'Architecture coloniale	14
2.1.1 Présentation diachronique et synchronique de l'Architecture coloniale de Côte d'Ivoire.....	14
2.1.2 Aperçu de quelques colonies de la sous-région.....	17
2.2 Méthodologie de la recherche	21
2.2.1 Recherche documentaire	21
2.2.2 Entretien.....	22
2.2.3 Questionnaire.....	23
2.2.4 Résultats et Analyse des données.....	23
3 État des lieux de la documentation sur l'Architecture coloniale de la Côte d'Ivoire	28
3.1 La documentation sur l'architecture coloniale et problèmes liés au manque de documentation.....	28
3.1.1 La documentation sur l'architecture coloniale	28

3.1.2	Problèmes liés aux lacunes documentaires	31
3.2	Politique en place pour remédier au problème	34
3.2.1	Politique culturelle nationale	34
3.2.2	Politique de documentation des biens culturels	35
4	Dommmages liés aux manques d’informations sur l’architecture coloniale.....	36
4.1	Sur le plan fonctionnel des structures en charge du patrimoine et sur le patrimoine Architectural.....	36
4.1.1	Impacts sur les structures en charge du patrimoine	36
4.1.2	Impacts sur le patrimoine Architectural	37
4.2	Conséquences économiques.....	38
4.2.1	Sur le plan national.....	38
4.2.2	Prestige Unesco	39
5	Apport du Stage et Présentation du Projet.....	42
5.1	Structure d’Accueil et Stage professionnel	42
5.1.1	Présentation de la structure et activités menées	42
5.1.2	Apports et acquis.....	43
5.2	Projet	45
5.2.1	Fiche technique	45
5.2.2	Contexte et justification du projet	46
5.2.3	Description du projet	46
5.2.4	Analyses des risques.....	50
5.2.5	Études de faisabilité	51
5.2.6	Budget	53
5.3	Projet pilote.....	55
5.4	Autres perspectives.....	57
	Conclusion	59
	Références bibliographiques.....	60
	Liste des illustrations.....	66
	Annexes	67
	Annexe 1 : Photographies du terrain	67
	Annexe 2 : Questionnaire sur l’intérêt d’un photobook portant sur l’architecture coloniale	70
	Annexe 3 : Questionnaire sur la place de l’architecture coloniale dans la société	71
	Annexe 4 : Fiche de description d’un ouvrage architectural	72

Annexe 5 : liste des ouvrages analysés	72
Annexe 6 : Maquette du photobook.....	77

Préambule : Présentation de la zone d'étude, la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est un pays côtier, situé en Afrique occidentale et se présentant sous une forme de quadrilatère. Cet État s'étend sur une superficie de 322 462 km² qui part du sud au nord, de l'océan atlantique vers la boucle du Niger. Sa façade sur l'océan atlantique s'étend sur 520 km, à l'est le Ghana fait sa limite, au nord le Burkina-Faso et le Mali et à l'ouest la Guinée et le Libéria¹.



Figure 1 Carte de la Côte d'Ivoire²

La position stratégique de la Côte d'Ivoire et son plan d'eau font de ce pays un site de grands échanges maritimes en Afrique de l'ouest. Son relief offre des plaines, des plateaux et des montagnes avec des sites naturels remarquables. Un atout pour le tourisme écologique. Reconnu pour être le lieu de rencontre de plusieurs peuples migrants, la Côte d'Ivoire compte

¹ <https://www.geo.fr/destinations/cote-divoire>, consulté le 30 octobre 2018

² <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/presentation-de-la-cote-d-ivoire/>, consulté le 30 octobre 2018

plus de 60 groupes linguistiques. Communément appelé “terre d’Eburnie”³, ce pays connaît une capitale politique qui est Yamoussoukro⁴ reconnu comme capitale nationale, et une capitale économique Abidjan.

En dépit de la multitude de dialecte, la langue officielle du pays est le français hérité de la colonisation. Sous le protectorat français en 1843, la Côte d’Ivoire devient colonie française le 10 mars 1893 puis indépendante le 7 août 1960⁵. De cette colonisation elle a hérité de nombreuses richesses portant sur l’alphabétisation française, le christianisme, des savoirs faire, l’urbanisation...

Ces positions de premier producteur de cacao et de cinquième producteur de café dans le monde⁶, la Côte d’Ivoire la doit à l’économie de plantation introduite par les colonisateurs dans les années 1920⁷.

³ dictionnaire.sensagent.leparisien.fr consulté en janvier 2019

⁴ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/presentation-de-la-cote-d-ivoire/> consulté en novembre 2018

⁵ *Idem*

⁶ *Ibidem*

⁷J-P Chauveau et J-P Dozon, *L’Economie de plantation et l’histoire ivoirienne*, Cahiers ORSTOM, série Science Humaine, vol. XXI, no 1, 1985, P69

Introduction

L'arrivée des européens sur le continent africain est marquée par une succession de faits qui ont laissé des traces documentaires, religieuses ou architecturales. Immatérielles ou matérielles, ces traces nommées « héritage » sont transmises de génération en génération. L'héritage colonial, mémoire du passé, s'efface avec le temps en omettant certains détails qui modifient simultanément le récit de notre passé.

L'héritage colonial, particulièrement l'architecture européenne se perd avec le temps. L'histoire qui l'entoure est de plus en plus mal interprétée. L'étude de l'Architecture coloniale a bien longtemps été d'un intérêt particulier. La technique de l'élaboration et de la conception d'un édifice, son entretien, sa réhabilitation sont l'expression de tout un art prestigieux. La documentation et la valorisation de ces monuments sont une stratégie pour faire connaître l'histoire de ces sites d'une part, et d'autre part, sauvegarder cette mémoire pour les générations futures.

Le terme « architecture », provenant du grec « ἀρχιτέκτων⁸ » puis du latin « *architectura*⁹ », est l'art de couvrir des lieux. Bien que ce terme soit de plus en plus développé au XVI siècle par des ingénieurs en construction l'architecture existe depuis le néolithique par les constructions de villages de l'homme qui se sédentarise. Dans le temps et sur l'espace terrestre, l'architecture se diversifie et évolue en fonction des matériaux en présence. De la préhistoire à l'antiquité, l'architecture prend une certaine allure pour refléter de l'esthétique, du pouvoir politique et même du pouvoir surnaturel. L'architecture coloniale est une reproduction de styles architecturaux des empires européens dans les contrées colonisées de l'Afrique et d'Outre-mer¹⁰. Cette architecture a impacté l'environnement architectural vernaculaire de nombreuses colonies.

Sur le territoire africain les peuples possédaient des richesses, naturelles et culturelles originelles, avant tout contact avec l'Europe. À l'occasion de l'exposition des œuvres de l'art plastique de Côte d'Ivoire dénommé Art Premier de Côte d'Ivoire à la Flèche et à Nogent-le-Rotrou en France, un ouvrage de catalogues d'exposition de l'Art africain particulièrement de la Côte d'Ivoire fut réalisé. Gardant le titre « Art Premier de Côte d'Ivoire »¹¹, il présente le savoir-faire ivoirien en réalisation artistique. Cet ouvrage documente des œuvres telles que les masques, statuaires, objets usuels ou cérémoniels dont la canne, l'étirer du métier à tisser, le bâton Dan sculpté en figurine anthropo-zoomorphe, la cuillère... Il renferme aussi de nombreux les biens culturels issus des techniques culturelles africaines. Ouvrage à usage documentaire pour tout individu en Côte d'Ivoire ou hors de la Côte d'Ivoire, les

⁸ Le Robert, Dictionnaire de la langue française

⁹ *Idem*

¹⁰ Balez (S.), Rigassi (V.), Introduction aux technologies de construction et à l'architecture, 2008, p 60

¹¹Marceau Rivière et al, Arts premier de Côte d'Ivoire, Saint-Maur, 1997, 138 pages

photographies accompagnées de texte donnent des informations visuelles sur les objets ainsi que des détails contextuels sur ce que la photographie ne nous révèle pas. Il manquait à cet ouvrage la présentation de quelques outils qui ont pu servir à la réalisation des objets. La chaîne opératoire qui aboutit à la réalisation des objets aurait pu démystifier ces masques anthropo-zoomorphes et ces statuaires.

Au Mali, à la réouverture du musée national en octobre 2003, avec des expositions ayant pour thèmes "le Mali millénaire", "Chefs-d'œuvre d'Arts rituels" et "Textiles du Mali", un catalogue fut réalisé. Ce catalogue, « Le musée national du Mali : catalogue de l'exposition permanente »¹², portait sur l'exposition "Textiles du Mali". La réalisation d'un tel est une bonne politique de valorisation du musée et des pratiques artisanales du Mali. Ces ouvrages montrent les compétences et les techniques africaines qui existaient avant les contacts avec l'Occident.

De nos jours, nous faisons face à des préoccupations sur la protection du patrimoine colonial et également du patrimoine culturel. Le patrimoine culturel, entre une charge ou un facteur de développement pour une société, amène à considérer sa gestion comme une source d'employabilité. La dégradation de nombreux biens culturels, du fait d'un financement moyen, conduit à faire appel à une gestion de ceux-ci. Les gestionnaires du patrimoine se chargent ainsi de mettre en place une politique adaptée du prix et de la commercialisation des biens afin de les rendre accessible au grand nombre. En dehors du volet économique, la fréquentation ou l'usage du bien culturel pourrait être un loisir pour la population, selon « La Gestion du Patrimoine Culturel »¹³. Le bien culturel se valorise par son ouverture au public et par une large diffusion sur son profil. Il peut être une charge dans la mesure où son entretien, sa protection ont un budget élevé vis-à-vis du rendement qu'il apporte à la société. La bonne gestion du patrimoine culturel est un facteur de développement économique et culturel pour la société.

« La Protection du patrimoine architectural contemporain : recherche sur l'intérêt public et la propriété du droit de la culture »¹⁴ fait usage d'une démarche perspective pour montrer l'intérêt de la protection de l'architecture contemporaine. Mettre en place de mesures de protection de l'architecture contemporaine pourrait élargir le champ du patrimoine pour les générations futures. Cette démarche est innovatrice pour nos sociétés où il y a moins d'intérêts accordés aux monuments historiques. C'est une interpellation sur toutes les questions qui traitent de monuments coloniaux. L'intérêt de l'ouvrage est basé sur l'architecture contemporaine et son caractère historique pour les générations futures.

¹² Samuel Sidibé et *al.* Le musée national du Mali : catalogue de l'exposition permanente, Bamako, 2006

¹³ Xavier Greffe, la gestion du patrimoine culturel, Paris, 1999

¹⁴ Line Touzeau, La protection du patrimoine architectural contemporain : recherche sur l'intérêt public et la propriété en droit de la culture, Paris, 2010

En Côte d'Ivoire la colonisation a influencé considérablement les habitudes culturelles des populations. L'architecture coloniale, témoins des changements culturels et facteurs de développement de cette colonie. Notre étude, qui porte sur ce patrimoine s'intitule Architecture coloniale : proposition d'un photobook sur le patrimoine architectural ivoirien. Partant du constat de l'existence d'une culture africaine et de l'acculturation, résultat de la pénétration occidentale sur le continent africain, et d'un manque de documentation sur ce patrimoine nous nous sommes interrogés sur certains aspects.

Problématique

La Côte d'Ivoire, ancienne colonie française regorge de constructions héritées de l'installation européenne. Cet héritage colonial pour son intérêt historique, artistique, technique, architectural et scientifique est objet de notre étude.

Aussi face à la perte de plusieurs constructions, à leur méconnaissance, les documenter périodiquement est donc nécessaire. Pour leur mise en valeur et sauvegarde et au vu d'un manque d'informations spécifiques à valeur culturelle sur ces monuments, il est envisagé de faire de l'industrie culturelle, par l'édition. Pour plus de visibilité et pour encourager les recherches et la connaissance sur ces monuments leur documentation est primordiale. Comme le dit le scientifique Pierre Joliot-Curie « Il est de la responsabilité de tous de veiller à ce que les nouveaux moyens de diffusion de l'information se traduisent par un enrichissement et non un appauvrissement du patrimoine culturel mondial ». Par cela nous entendons diffuser notre photobook par divers moyens innovant de communication.

Le patrimoine culturel ivoirien, particulièrement le patrimoine bâti, du point de vue national et international est peu connu. Cette méconnaissance pourrait être due au manque de dynamisme pour les recherches de terrain, conséquence du manque de financement. Également la diffusion des informations, la publicité, le management autour du patrimoine culturel est dans l'anonymat. Avec la concurrence des pays dans les projets de propositions d'inscription des sites au patrimoine mondial de l'UNESCO, le développement du tourisme culturel et la naissance de nouvelles disciplines du Patrimoine dans nos collèges et lycées, le besoin de combler des lacunes s'impose à nous.

La question principale de notre recherche est :

L'architecture coloniale de Côte d'Ivoire manque-t-elle de documentation ?

Les questions spécifiques qui en découlent sont :

De quoi se constitue la documentation de ce patrimoine ?

Existe-t-il une politique de documentation de l'architecture coloniale ?

Par quel moyen pouvons-nous contribuer à la documentation de l'Architecture coloniale de Côte d'Ivoire ?

Objectifs

Objectif général

Plusieurs stratégies de valorisations du patrimoine culturel sont connues dans nos états. L'objectif général de ce mémoire est de promouvoir la documentation du patrimoine architectural colonial, de la Côte d'Ivoire, parmi ces stratégies.

Objectifs spécifiques

Notre premier objectif spécifique est de montrer l'importance de l'Architecture coloniale de la Côte d'Ivoire. Le deuxième objectif spécifique est de montrer les dommages qui découlent du manque d'informations sur l'architecture coloniale. La présentation du projet de réalisation du photobook, est notre troisième objectif qui permettra de documenter et de valoriser le patrimoine colonial architectural de la Côte d'Ivoire.

Hypothèses

Hypothèse conceptuelle

L'Architecture coloniale posséderait peu de documents écrits.

Hypothèses testables

La documentation de l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire se constituerait d'un faible nombre d'ouvrage.

Il existerait une politique de documentation des monuments historiques.

La réalisation d'un document périodique, qui fait l'inventaire des constructions coloniales, pourrait être le pilier de la gestion de ce patrimoine.

Méthodologie

La gestion du patrimoine architectural peut être un domaine complexe particulièrement la documentation. Des recherches documentaires dans le dictionnaire, nous ont permis de comprendre ce sujet. Afin de réaliser un travail professionnel. Nous avons adopté une méthodologie basée sur deux aspects à savoir la recherche d'informations écrites et le travail de terrain.

La recherche d'informations écrites s'est faite à deux niveaux. Il s'agit des archives pour le premier et des bibliothèques pour le deuxième. Aux Archives nationales de Côte d'Ivoire, nous avons consulté les séries DD de l'Administration générale avec la côte 1DD39 (19), et sur le site de la Bibliothèque nationale de France (BNF), nous avons consulté Gallica qui comporte de nombreux documents d'archives. Dans les bibliothèques tels que la bibliothèque Agnelli Giovanni de l'université Senghor, la bibliothèque de l'institut Français de Côte d'Ivoire, nous avons consulté des ouvrages généraux, des ouvrages spécialisés, des cartographies, des articles, des mémoires. À côté des bibliothèques locales, nous avons des bibliothèques numériques où, nous avons obtenu de nombreux documents qui nous ont aidés considérablement dans nos travaux. De ces documents, nous avons tiré des informations

traitant de l'histoire coloniale de la Côte d'Ivoire, de la valorisation du patrimoine architectural et de l'impact de la documentation en gestion du patrimoine culturel. La deuxième étape était le terrain. Il s'agissait de faire une prospection afin d'identifier le bâti colonial, puis de faire une classification typologique et fonctionnelle. Dans cette perspective, nous faisons une lecture de ce paysage urbain colonial afin de comprendre son histoire.

Plan

Avant de percevoir l'apport du stage et projet professionnel, une présentation de l'architecture coloniale de la Côte d'Ivoire sera faite de façon diachronique et synchronique, afin de voir le fonctionnement de cette colonie et faire une comparaison avec les colonies d'Afrique de l'ouest française. Pour entrer dans le vif de notre sujet nous ferons l'état des lieux de la documentation sur l'architecture coloniale de la Côte d'Ivoire afin d'évaluer l'actualité autour de cet objet d'étude. Nous chercherons à connaître les problèmes de documentation et les conséquences qui en découlent. Enfin, proposer des solutions pour relever certains défis.

1 Approche conceptuelle du Patrimoine Architectural

1.1 Définition des concepts

1.1.1 Patrimoine Culturel

Selon la définition de l'Unesco le patrimoine culturel se définirait par l'ensemble de biens matériels ou immatériels, qui a une importance artistique et/ou historique certaine et appartenant soit à une entité privée telle qu'une personne, une association... soit une entité publique tel qu'une région, un pays¹⁵. Le patrimoine culturel se définit comme un bien qui est hérité de la mère, du père, de la famille ou de la société et qui est l'identité d'une communauté, d'un État, de son passé. Ce patrimoine culturel renferme donc les monuments ; œuvres architecturales, élément ou structure à caractère archéologie, grotte. Les ensembles qui sont par exemple des groupes de construction qui sont isolés ou réunies. Les sites, œuvres de l'homme ou une conjugaison des œuvres de l'homme et de la nature, les zones, les sites archéologiques, qui ont dans leur ensemble une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art, de l'esthétique, de l'ethnologie, de l'anthropologie ou de la science¹⁶.

1.1.2 Architecture coloniale

L'architecture coloniale désigne un ou plusieurs constructions caractéristiques d'une période donnée, dite coloniale, avec un style particulier et qui ont des valeurs historiques, techniques, industrielles, sociales, militaires, religieuses, politiques et administratifs¹⁷. L'architecture coloniale sur le plan historique, est le lieu de mémoire du vécu local et des apports externes de la colonisation.

Le patrimoine architectural est un héritage culturel que nous a transmis le passé. Il a une grande valeur spirituelle et transcrite de la manière la plus expressive l'histoire de la civilisation humaine. Ce patrimoine constitue une partie essentielle de la mémoire des hommes d'aujourd'hui. C'est un ensemble des constructions humaines qui ont une grande valeur parce qu'elles caractérisent une époque, une civilisation ou un évènement. Cette valeur se transmet de génération en génération. Ce patrimoine raconte l'histoire d'une communauté ancienne.

¹⁵ Convention de l'Unesco concernant la protection du patrimoine mondiale, culturel et naturel 1972

¹⁶ *Idem*

¹⁷ La protection du patrimoine architectural par les plans d'aménagement généraux,

1.2 Professionnels de l'action culturelle

De nombreux acteurs interviennent dans l'organisation et les affaires culturelles. Les métiers du patrimoine peuvent être subdivisés en quatre ensembles, comportant des sous-ensembles.

1.2.1 Commercialisation et gestion

Branche de la commercialisation

Le chargé de diffusion a pour fonction de créer des conditions pour aboutir à la production audiovisuelle. Il participe à la diffusion ainsi qu'à la distribution des réalisations audiovisuelles et multimédias. Le Commissaire-priseur est un officier ministériel qui a des droits de ventes avec des normes judiciaires, des biens culturels. Il a une expertise dans la connaissance et la vente des biens culturels. Le distributeur, de films par exemple, a pour mission de conseiller des films. Le galeriste est chargé de s'organiser des galeries, lieux d'expositions d'œuvres d'art ou d'archéologie¹⁸.

Branche de la gestion

L'Administrateur culturel a pour mission de veiller à la bonne gestion d'administration d'une structure culturelle. Il a une main mise également sur les affaires financières de la structure. Le chargé de mécénat, il s'occupe du soutien financier ou matériel qu'apporte une personne physique ou morale, sans contreparties directes, à des activités dans le domaine de la culture¹⁹. Un organisateur culturel a pour mission de veiller à la bonne démarche des activités à réaliser autour de la culture et de son patrimoine.

1.2.2 Promotion et protection

Branche de la promotion

L'Animateur du patrimoine est une personne qui donne vie, du mouvement aux activités des structures du patrimoine. Le chef de projets culturels permet d'élaborer des projets en vue de mettre en valeur des biens culturels et des artistes. Le muséographe est chargé de la rédaction de la mise en scène des œuvres dans le musée. Il expose en fonction de thème précis.

Branche de la protection

L'Archéologue est un scientifique qui pratique l'archéologie. Elle est une discipline scientifique qui étudie le passé de l'humanité à partir des restes matériels, ici l'architecture²⁰. L'Architecte du patrimoine est le scientifique en architecture qui s'occupe des constructions héritées appartenant à une certaine époque. Le conservateur du patrimoine a pour rôle d'étudier, de

¹⁸ Le Robert, *op.cit*

¹⁹ Loi N°2014-425 du 14 juillet 2014, portant Politique culturelle nationale, Côte d'Ivoire

²⁰ Le Robert, *idem*.

classer, de veiller à la conservation et à l'entretien des biens patrimoniaux dans l'optique de les mettre en valeur. Le régisseur, c'est une personne chargée de gérer, d'administrer et de veiller à l'exécution des tâches²¹. Le restaurateur répare les œuvres patrimoniaux qui sont en état de dégradation.

²¹ Le Robert, *op.cit.*

2 Cadre historique et méthodologique de la recherche

2.1 Présentation de l'Architecture coloniale

2.1.1 *Présentation diachronique et synchronique de l'Architecture coloniale de Côte d'Ivoire*

L'arrivée des premiers européens sur les côtes ivoiriennes peut être datée aux années 1453 à la chute de Constantinople qui entraîna la coupure des voies vers l'Inde à la recherche d'épices²². Dans l'optique de trouver de nouvelles voies, ils naviguaient en direction de terres inconnues et débarquaient sur les côtes africaines, où les portugais rencontraient sur les côtes du sud-ouest de la Côte d'Ivoire les peuples Krou. Les premiers contacts furent difficiles pour des raisons d'accueils inhospitaliers. Après plusieurs tentatives de contacts, les peuples de la côte effectuèrent des échanges commerciaux avec les portugais, les hollandais et les anglais. Au fil du temps ils mirent sur pied des comptoirs de commerce. Ces échanges portaient d'abord sur les malaguettes, le poivre puis le coton, le bois, le caoutchouc, l'huile de palme, le coton, l'or et bien d'autres produits. En 1687 les français cherchaient à s'installer sur la côte d'Assinie. En 1842 ils créent des comptoirs avec les hollandais pour le commerce de l'ivoire et le trafic d'esclaves. Les français, par des stratégies commerciales dominant le territoire ivoirien sous l'impuissance des anglais et font de la Côte d'Ivoire leur colonie en 1893²³.

L'Architecture coloniale de Côte d'Ivoire concerne l'ensemble des constructions réalisées de 1893 à 1960 par les européens, particulièrement les français. Ces constructions se retrouvent un peu partout sur le territoire, mais plus au sud sur les côtes. Il existe au-delà de l'architecture coloniale, l'architecture précoloniale. Durant ces échanges commerciaux des réalisations architecturales ont été faites d'abord avec du matériel végétal en suite avec le matériel en dur comme le ciment. Cet ensemble architectural fait sur le modèle de l'architecture contemporaine des colonies d'alors renfermait des bâtiments administratifs, des religieux, des habitats, des bâtiments de commerce. Ces constructions étaient réalisées de sorte à tenir dans les différents types de sol qui existent en Côte d'Ivoire et en fonction du relief et du climat. Certains détails architecturaux étaient réalisés, comme les claustras, les fenêtres avec des persiennes, les estrades qui sont une adaptation architecturale au climat africain²⁴.

Pour les spécialistes, les experts, des différences peuvent être relevées entre l'architecture précoloniale et l'architecture coloniale. Aussi entre l'architecture hollandaise, l'architecture anglaise, et l'architecture française. Par contre, aux yeux des amateurs de l'architecture des colonies occidentales, il est difficile de faire la différence. Concernant l'architecture coloniale française les différences sont souvent perçues au niveau des fonctions des constructions.

²² Doutreuwe Françoise, Architecture coloniale en Côte d'Ivoire, Paris, 1993, p 208

²³ *Idem*, p 209

²⁴ *Ibidem*, p 215

L'architecture religieuse est bien évidemment différente de l'architecture administrative, l'architecture militaire est également différente de l'architecture des habitats... Pour tout individu amateur la différence flagrante se fait entre l'architecture coloniale qui est ce style occidental de construction avec des matériaux solides et industriels comme le béton, les barres de fer et l'architecture traditionnelle qui est réalisée avec de la matière première telle que la terre, la paille, le bois. Cette réalité est telle que sans documentation les individus sont incapables de savoir si une région donnée regorge de constructions coloniales ou de construction précoloniale. La majorité classe ce type d'architecture dans l'architecture coloniale française. Pourtant, de nos jours il existe encore des constructions de la période précoloniale qui sont aussi bien conservées que celle de la période coloniale, où l'état de dégradation est équivalent à ces deux périodes.

Le 10 mars 1893 la Côte d'Ivoire, antérieurement connu sous le nom de « Côte des dents ou de l'Ivoire » devient de manière officielle, colonie française avec pour premier gouverneur le Capitaine Louis Gustave Binger²⁵. Gustave Binger soumet cette dénomination de Côte d'Ivoire au vu de la Gold Coast de leur concurrent anglais. La superficie de cette nouvelle colonie était de 322 000 km² avec environ un million d'individus. Cette nouvelle colonie a connu plusieurs phases de l'installation française. Avant les années 1893 les maisons européennes étaient des constructions préfabriquées venues d'Europe. À cette période, le succès des constructions contenant du fer était bien connu et la colonie de Côte d'Ivoire, à l'image de la France, recevait des pièces détachées de ces constructions sur les côtes. La capitale de cette colonie de Côte d'Ivoire était Grand-Bassam, ville côtière située au sud-est du pays qui bénéficiait de ces constructions ainsi que les villes de Sassandra, San-Pedro, Grand-Lahou, Jacquerville, Assinie. Un service des travaux public est mis en place en 1897 pour équiper les postes dans l'aménagement du territoire. À une certaine période la France voulue se désengager de ces colonies de l'Afrique de l'ouest. Cependant la prospérité des activités commerciales d'Arthur Verdier et de Swanzy influence cette décision de la France qui se réengage auprès de ses colonies. Le siège du premier gouvernement fut le palais du gouverneur, aujourd'hui Musée National des Costumes. Des sociétés et de grandes firmes comme Pozzo di Borgo, la CFAO, Woodin, CFK, King²⁶... sont installées dans le chef-lieu de la colonie qui est Grand-Bassam²⁷. Grand-Bassam était subdivisé en plusieurs quartiers dont le quartier commerce et le quartier administratif. Des libanais s'y installaient donc pour faire du commerce. Le gouverneur Gustave Binger avait donc pour objectif de développer l'administration coloniale et fit construire des routes pour faciliter l'accès au nord du pays. Il avait aussi pour mission de développer les échanges à l'intérieur des terres. C'est dans cette optique que Grand-Bassam devient capitale, siège de l'organisation politique de l'administration coloniale et des échanges. La prospérité économique de cette capitale value l'implantation de banques telles

²⁵ Diabaté Henriette et al, La Cote d'Ivoire Coloniale, Abidjan, 1987, p 102

²⁶ Unesco, Ville historique de Grand-Bassam, République de Côte d'Ivoire, 2012, p18

²⁷ Doutreuwe Françoise, *op.cit.*, p 224

que la BAE et la BAO. Dans le but de mettre en place des impôts de capitations l'administration de la colonie procède par un recensement de la population indigène sur le territoire, qui comptabilise 1 959 360 individus. Afin d'avoir plus de rendement des travaux coloniaux, l'administration épouse l'idée de maximiser le phénomène migratoire. Entre les années 1904 et 1958 la Côte d'Ivoire intègre la fédération de l'ouest africain français connu sous le nom d'Afrique Occidentale Française. Une architecture européenne fut implantée avec des matériaux plus solides, adaptée à ce climat chaud et humide bien connu de l'Afrique occidentale tropicale. Ces réalisations architecturales sont mises en place aussi bien pour faciliter adaptation et l'implantation des colons, que pour fixer l'autorité de la France sur ces territoires conquis. Le palais de justice de Grand-Bassam, construit en 1911 était un tribunal de première instance et le centre d'administration de la justice de Côte d'Ivoire²⁸. Cette capitale coloniale a été équipée en mairie, en compagnie de télégraphie, en sous-préfecture, en poste de douane, en hôpital, en église, en marché, en restaurant. Pendant cet essor économique de la ville survient une épidémie de la fièvre jaune qui a fait beaucoup de victimes et poussa le gouvernement à effectuer un transfert vers de nouvelles terres. Ainsi l'espace de Bingerville, autrefois appelé Adjamé-santé est le nouveau siège du gouvernant colonial. Bingerville est la capitale administrative de la colonie avec pour gouverneur Reste et Grand-Bassam la capitale commerciale, car créée en 1900 cette nouvelle capitale²⁹ ne pouvait rivaliser avec Grand-Bassam qui avait de la cote. Bingerville est dotée en 1905 d'un palais du Gouverneur appelé autrefois « la Maison des cent portes », belle œuvre qui est aujourd'hui un orphelinat bien connu. Aussi bien que des infrastructures tels que le lycée garçon de Bingerville, d'un hôpital, de bureaux pour la sous-préfecture, d'une mission catholique. Un projet de construction d'un port fut élaboré par une mission d'étude dite mission Houdaille qui portât son regard sur le site d'Abidjan. Un chemin de fer accompagnait ce projet de construction du chemin de fer. Avec les atouts géographiques qu'offrait le site d'Abidjan et la mise en place d'infrastructures qui accompagnaient le port et le chemin de fer, Abidjan valu la place de troisième capitale de la colonie de Côte d'Ivoire le 10 mars 1934³⁰. Il faut rappeler que la conquête coloniale de la Côte d'Ivoire n'était pas chose aisée dans toutes les régions du pays. Il eut plusieurs résistances comme celle de la région de l'Agnéby-Tiassa par le peuple Abbey. Et à la suite des persuasions échouées le gouverneur Gabriel Angoulvant met en place une politique militaire pour conquérir toutes les terres de cette superficie. La Côte d'Ivoire devient une république autonome par la création d'une communauté française entre la France et ses colonies en 1958 à la suite d'un référendum. Le pays montrait un dynamisme parmi les colonies d'Afrique française. De 1925 à 1929 le pays passait de 11 % à 18 % dans les parts du commerce extérieur des colonies françaises. La culture du café et du cacao était un succès pour la Côte d'Ivoire surtout avec la montée des prix des produits de l'Afrique tropicale.

²⁸ Doutreuwe Françoise, *op.cit.*, p 163

²⁹Doutreuwe Françoise, *Idem.*, p189

³⁰ Doutreuwe Françoise, *Ibidem.*, p 200

Entre 1925 et 1930 l'aménagement infrastructurel avec le chemin de fer, les wharfs et les routes, les échanges commerciaux accrus le niveau de vie des populations³¹. Cependant, la chute des cours de productions tropicales fait dégingoler l'économie de la colonie qui passe de 1929 à 1931 de 252,2 millions de francs à 139,9 millions soit 44,7 % du chiffre d'affaires³².



Figure 2 Fondation des postes français³³

2.1.2 Aperçu de quelques colonies de la sous-région

La colonisation a été vécue de diverses manières par les États africains. En fonction des indigènes, leurs ressources et leur organisation socioculturelle, différents témoignages sont connus à propos de la colonisation en Afrique. Sur quatre cents ans l'Afrique a connu plusieurs

³¹Doutreuwe Françoise, *op.cit.*, P 269-275

³²Labasse Claudine, *La Côte d'Ivoire, conquête et société coloniale dans les collections du Muséum de La Rochelle et dans le patrimoine rochelais*, la Rochelle, 2005, p7

³³ Source : Pierre Kipré, *Les villes coloniales de Côte d'Ivoire*, 1985

types d'influences extra-africaines particulièrement occidentales. Parlant de la colonisation française, les colonies ont chacune des spécificités et des particularités dans leurs récits. Les histoires de cette période coloniale sont enrichissantes, éducatives et révélatrices des mœurs et coutumes ainsi que de l'influence occidentale qui entraîne des changements. Les influences sont d'ordre architectural, religieux et culturel. L'influence architecturale avec les châteaux médiévaux, les constructions préfabriquées et les constructions en béton, l'influence religieuse avec l'islam et le christianisme et l'influence culturelle avec les nouvelles techniques de construction apprises par les esclaves affranchirent de retour au pays. L'Architecture coloniale n'est pas vue du bon œil tant par les pays colonisés du fait de cette période de leur histoire, tant par les architectes qui voient en ces réalisations un caractère sans originalité et une certaine organisation administrative. Loin de penser que l'architecture coloniale est monotone, des micros formations du domaine de l'architecture permettent de déceler des différences qui changent ces idées préconçues. Idée née du fait que de par l'origine coloniale de ces constructions elles sont faites avec les mêmes matériaux et se classent dans un même style.

Au Sénégal, les colons viennent également pour les épices, l'or, les esclaves. Au-delà du commerce le Sénégal est un point escale pour les navigateurs européens. Les échanges commerciaux sur ce territoire se faisaient au niveau de l'île de Gorée, sur les côtes de Rufisque et à l'embouchure de Saint-Louis. Pour leur sécurité sur ces côtes exposées aux pirates, les colons firent construire des habitats fortifiés pour plus de mesures de sécurités. Les forts construits au Sénégal sont des quadrilatères : carré ou rectangulaire. Ces forts étaient protégés à leurs angles par des bastions comportant des canons. Ils ont leur particularité, particulièrement le fort de Saint – Louis qui a été réalisé avec soin et dont la matière de base est de la brique cuite³⁴. Les constructions servaient majoritairement aux échanges commerciaux et étaient d'usages militaires. Les comptoirs se développaient proportionnellement à la traite des esclaves. La traite des esclaves au Sénégal est au premier rang des activités économiques et d'où, se mettent en place sur le territoire sénégalais d'autres activités. Les zones de Saint-Louis et de Gorée sont celle où se trouvent bon nombre de constructions coloniales. Ces constructions du Sénégal étaient faites avec le matériel local. Les coquillages qui remplaçaient la chaux, les briques de terres crues... Cela est dû certainement aux maigres moyens financiers des colons et à une réticence à investir plus sur ces terres. À Rufisque par exemple les constructions étaient faites de roseau et de feuilles de palmier. À Saint-Louis le plan urbain était fait de sorte qu'un secteur était le fief des musulmans et un autre celui des chrétiens. Aussi est-il connu que les européens se mettaient en union avec des femmes sénégalaises qui leur donnaient des enfants mulâtres. Les plans à cette période précoloniale rendent compte de l'organisation sociale de la région. À cette époque, contrairement à la Côte d'Ivoire, dans un habitat, étaient logés le maître au premier

³⁴ Soullillou J. et al, *Rives coloniales : architecture de saint louis à Douala*, 1993, Marseille, p 35

étage et au rez-de-chaussée les domestiques et les esclavages prédestinés pour le voyage en Amérique³⁵. Dans les années 1800 sous la domination française un plan urbain est établi comme projet d'aménagement des sites de Gorée et de Saint-Louis. Les populations sont contre la destruction des constructions pour un réaménagement. Avec les gouverneurs Blanchot et Saint-Louis ces programmes d'urbanisation sont mis à plus tard avec la collaboration des autorités locales. Sur ce site les français avaient pour but de construire de nouveaux bâtiments mais aussi d'aménager des terres pour les cultures de plantations. Dans les projets d'aménagement à Saint-Louis, une place importante était réservée aux soldats. Parlant du domaine religieux, le Sénégal avait une population majoritairement musulmane³⁶. Les premiers prêtres qui étaient des négociants du commerce des esclaves n'incitaient pas les populations à la pratique de la religion chrétienne. Les premiers chrétiens catholiques étaient les européens et les métisses. Plus tard, la France fait venir des prêtres consacrés qui ne pratiquent que leur mission d'évangélisation. Avec ces nouveaux prêtres, les sénégalais commençaient la pratique de la religion chrétienne et firent construire avec les colons la première église catholique d'Afrique de l'ouest inaugurée en 1828, abandonnant ainsi le fort de Saint-Louis dont une partie servait de lieu de messe. Cette église à des ressemblances avec des églises construites en France à la même époque. Quant à la mosquée elle fut construite sur le modèle de l'église avec des éléments d'une architecture nord-africaine et musulmane. Colonie française depuis 1886 le Sénégal acquiert son indépendance le 4 avril 1960.

Pour suivre un certain ordre de positionnement géographique, du Sénégal, ces analyses se poursuivent sur la Guinée Conakry, appelée Guinée française pour faire la différence avec la Guinée Bissau. En Guinée les premiers échanges commerciaux avec les européens étaient basés sur les esclaves et des produits comme la banane, l'arachide³⁷... À la fin du XIXe siècle on rencontre à Conakry, la capitale une urbanisation coloniale attirante. Les mulâtres afro-américains et afro-portugais rivalisaient avec les français. Ils se faisaient construire des maisons quelques fois à étage en briques ou en banco. Leurs constructions répondaient souvent au modèle, habitation à l'étage et entrepôts au rez-de-chaussée. Ayant parfois fait leurs études en occidents, ils menaient une vie au style occidental. Les constructions coloniales étaient inscrites dans le cadre administratif et commercial. Les comptoirs qui servaient au commerce étaient de bon nombre d'années et mis en place avec des matériaux locaux. C'est effectivement au milieu du XIXe siècle que les matériaux de constructions tels que les briques, les tuiles, le métal sont importés de l'Europe³⁸. Les édifices étaient réalisés en fonction des conditions hygiéniques, climatiques et les contraintes fonctionnelles de la colonie. Choisis comme capitale de la Guinée française, Conakry, fut remblayé. Des travaux publics sont organisés selon un plan d'urbanisation sur cet espace géographique. À ses débuts,

³⁵Soulillou J. et al., *op.cit.*, p36

³⁶ *Idem.*, p 37

³⁷ *Ibidem* p 35

³⁸ *Ibidem.*, p 82

en 1880, des maisons de commerces étaient installées ; la compagnie S.C.O.A, la compagnie coloniale d'exportation et Colin. Le bâti militaire fut réalisé peu après. Le succès de cette urbanisation fut attribué au lieutenant-gouverneur Ballay, qui avait les reines à cette période³⁹. La majorité du revenu économique de cette colonie était le commerce du caoutchouc. L'ensemble des réalisations étaient composées de d'hôpitaux, de prisons, d'hôtels du gouvernement et des douanes, d'une imprimerie, de marchés, de chemin de fer, d'habitations... Colonie française depuis 1898, à l'arrestation de Samory Touré, la Guinée obtient son indépendance le 2 octobre 1958.

Le Togo qui connaît une colonisation particulière confirmée en 1919 est déclaré indépendant le 27 avril 1960. Contrairement aux pays précédemment cités, le Togo a connu une colonisation allemande puis une colonisation Française. Les traces architecturales existent encore dans la ville de Lomé et à Aného. Ces témoins du passé Togolais, ont une importance aussi bien aux yeux de la population comme aux yeux de l'Etat qui a établi des mesures de protections. Avant ces colonisations le Togo a vécu la traite négrière par les hollandais et les anglais. Dans les années 1800 cette traite négrière est remplacée par le commerce de l'huile de palme. En 1853 avec la guerre de Crimée, qui oppose l'empire Russe aux ottomans de la France, du Royaume-Uni et du royaume de Sardaigne, un manque en cette matière première qu'est l'huile, entraîne les puissances européennes à s'affronter sur la côte togolaise. Le Togo a été longtemps sous la domination des allemands bien qu'il existât la présence anglaise et française. La colonisation allemande est marquée par l'envergure des constructions et l'essor économique de ce territoire. Les métis et les esclaves revenus d'Amérique les togolais héritent de noms tels que d'Almeida, Amorin, Campos, Olympio⁴⁰. Par ces américains, particulièrement les brésiliens, sont installés les Églises catholiques, méthodiste et anglicane dans cette colonie. À partir de 1914 avec le déclin de l'Allemagne, le Togo sera sous la domination du Royaume-Uni et de la France. La présence anglaise sera de courte durée. La France aura donc en plus de son espace, les zones anglaises à la suite du Conseil suprême interallié en 1920. Pendant son mandat, la France poursuit la mise en place des infrastructures et veille à l'hygiène de la colonie. Des terres sont loties pour les quartiers européens. Le gouverneur à cette période était Monsieur Bonne Carrère⁴¹. Celui-ci pour réglementer l'urbanisation met sur pied le permis de construire. De 1950 à 1958 la population s'accroît rapidement et le site géographique de Lomé s'agrandit. Plusieurs infrastructures sont installées telles que ; un camp militaire, le collège Saint Joseph, un hôpital, l'aéroport, un séminaire catholique.

Le Bénin a connu son premier contact avec l'Occident par les portugais. Sur les côtes du Bénin, les portugais ne trouvaient pas de matière première pouvant réellement les intéresser. La traite négrière est donc leur principale activité suivie du commerce de l'huile de palme. Les

³⁹ Soullillou J. et al., *op.cit.*, p85

⁴⁰ *Idem.*, p 173

⁴¹ *Ibidem.*, p 178

français et les anglais s'installaient également par des comptoirs qui leurs permettaient d'échanger avec les populations par le biais des royaumes tel que celui de Savi. Du point de vue sécuritaire, des forts furent construits par ces trois pays européens pour assurer la sécurité en ces moments de conflits entre les royaumes et les occidentaux et entre les occidentaux eux même qui avait des rivalités. Le fort français appelé « Fort Royal Saint Louis de Grégoy » est construit à Ouidah en 1669⁴². Le fort anglais « Fort William's » est installé à Ouidah au sud-ouest du fort français en 1721.⁴³ Le fort portugais « Fort Cesarea San João de Ajuda » construit en 1721 est situé à l'ouest de la ville de Ouidah. Le fort français, très ancien est aujourd'hui perdu. Au début du XIXe siècle, l'abolition de la traite négrière entraîne une ruée vers la culture du palmier à l'huile et la production de l'huile de palme. Des compagnies allemande et française sont installées pour la production industrielle de savon à l'aide de l'huile de palme. Au fil du temps des factoreries, des résidences particulières sont mises en place. Le christianisme fait intégrer l'architecture religieuse dans cette colonie avec la construction d'une église catholique à Ouidah. En 1892 l'administration coloniale s'installe avec ses bureaux dont le trésor, la résidence du commandant de cercle, un tribunal... À Porto-Novo est installé la Compagnie Française de l'Afrique de l'Occidentale (CFAO), des résidences particulières pour les riches commerçants, une cathédrale, un hôtel de ville, des écoles... L'architecture religieuse comprenait également des mosquées qui étaient mises en place par les communautés musulmanes avec l'aide les subventions de la France. Le Bénin fut sur la dominance coloniale française de 1894 à 1958⁴⁴.

Du Sénégal au Bénin, sur la côte de l'Afrique occidentale, les colonies ont vécu différemment l'arrivée et la domination européenne. Chaque colonie a son histoire et il existe des ressemblances et des dissemblances. L'architecture coloniale de ces pays aujourd'hui est le témoignage vivant du contact et des échanges entre l'Europe et l'Afrique. L'interaction des cultures africaines et des cultures européennes, l'influence des civilisations occidentales sur les habitudes africaines qui aboutirent à ce qui est perçu aujourd'hui à son origine dans le passé africain. Les marques de ce passé sont dans ces vestiges architecturaux.

2.2 Méthodologie de la recherche

2.2.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire de ce mémoire à nécessiter l'usage de plusieurs types de documents. Les dictionnaires encyclopédiques, le petit robert ainsi que le Larousse ont permis de comprendre certains thèmes essentiels. L'usage des conventions de l'Unesco avec des interprétations du patrimoine culturel a aidé à trouver une définition universelle à ce terme.

⁴² Soullillou J. et al., *op.cit.*, p 209

⁴³ *Idem.*, p 213

⁴⁴ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/benin/presentation-du-benin>, consulté en décembre 2018

Comme énoncé dans l'introduction, des recherches ont été faites aux Archives nationales de Côte d'Ivoire à Abidjan. Nous avons consulté les séries DD de l'Administration générale avec la côte 1DD39 (19), les séries EE des Affaires politiques avec le 4EE31 du cercle des lagunes correspondances. Aussi consultations-nous les séries KK travaux publics, constructions dont 1KK1 et 1KK2, les séries QQ pour les affaires économiques particulièrement 1QQ5, 1QQ6, 1QQ10, et l'Administration coloniale JO 1949. Toutes ses séries ont participé à la compréhension de l'organisation coloniale, de l'administration et de la politique mise en place par la France. Aussi avons-nous consulté des ouvrages spécialisés tel que l'Architecture coloniale en Côte d'Ivoire, Rives coloniales ; architecture de Saint-Louis à Douala. Ces documents accompagnés d'articles, de mémoires, de thèses, obtenus en bibliothèques, sur internet par les sites scientifiques ont contribué à accroître nos connaissances sur l'architecture et la période coloniale en Côte d'Ivoire. Toute cette connaissance a été synthétisée pour la rédaction de ce mémoire de master professionnel en développement. Des recherches bibliographiques sur un échantillon de cent ouvrages ont été réalisées. À partir de cet échantillon une classification a été faite pour comptabiliser le nombre d'ouvrage sur l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire.

2.2.2 Entretien

Dans l'optique de faire une étude de terrain nous avons opté pour une démarche préliminaire afin d'évaluer le projet au plan macroscopique⁴⁵. L'entretien portait sur l'intérêt de l'Architecture coloniale pour les populations et pour les fonctionnaires du patrimoine culturel. Cinq entretiens ont été réalisés dont auprès des fonctionnaires de l'administration coloniale et trois auprès des personnes qui vivent à proximité des constructions architecturales. Ce sont des entretiens semi-directifs. Les questions étaient spécifiques aux lieux et à l'informateur. Le choix de ce style d'entretien était de permettre à nos interlocuteurs de se sentir en libre-échange. Il fallait pousser nos enquêtés à dire ce qu'ils savaient et de tirer leur avis personnel sur la documentation des constructions coloniales. Les transmissions orales étant le moyen favori de partage des connaissances en Afrique les majorités des informations étaient issus de cette source. Ces entretiens étaient des discussions qui pouvaient durer deux heures. Il était évident pour nous de chercher à savoir où la personne enquêtée tirait des informations, si elles étaient documentaires pour les professionnels où transmises par des parents âgés pour les trois autres enquêtés.

Pour citer nos interlocuteurs, nous avons eu à interroger notre maître de stage, Monsieur Aliman Fabrice. Il nous informa sur l'intérêt du patrimoine architectural pour le Ministère de la Culture et de la Francophonie et pour l'histoire de la Côte d'Ivoire. Et surtout sur les difficultés des travaux d'inventaires qui engagent le financement et l'autorisation des

⁴⁵ Entretien, Aliman Fabrice, Abidjan, mai 2018

locataires administratifs et gouvernementaux sur le site d'Abidjan. Aussi explique-t-il que des mesures et stratégies se mettent en place pour un travail efficace⁴⁶. Monsieur Logon Florient, un responsable directeur du patrimoine nous a beaucoup entretenus sur les difficultés de documentations et de localisations des vestiges architecturales coloniales. Il insiste sur la faiblesse des publications des données déjà récoltées sur le terrain. Autour des trois enquêtes sur les sites coloniaux, pour Monsieur Mouandan à Abidjan, les autochtones n'avaient pas d'intérêt pour les constructions coloniales qui venaient détrôner le pouvoir des chefs coutumiers et de leurs habitations. Au fil des années, pour leurs utilités le manque d'intérêt s'est atténué. Pour Monsieur Fernand Ehui à Grand-Bassam, l'architecture coloniale est la richesse de la ville. Elle est source de rendement économique avec les visites touristiques par les populations de la région, de la sous-région et de l'occident. Cet héritage accompagné du patrimoine naturel balnéaire, est la base du développement d'autres activités rattachées⁴⁷. À Grand-Lahou, Monsieur Kouassi Arnaud, de mère autochtone et de père natif de Yamoussoukro, explique que les constructions sont une richesse de la colonisation pour les populations. Toute cette architecture de la côte du pays est documentée cependant au niveau de Grand-Lahou, l'état de conservation des biens n'est pas révisé. Les constructions sont emportées par l'océan et ceux qui sont encore là, sont dans une situation de risque avec l'avancée des eaux. Une documentation de ce patrimoine pourrait par sa publication, interpeller les autorités afin qu'elles apportent une aide à cet héritage et plus à la population qui craint la perte des terres⁴⁸.

2.2.3 Questionnaire

Pour évaluer la connaissance des populations sur l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire et pour savoir l'intérêt d'un photobook qui traite de ce patrimoine auprès de ceux-ci nous avons effectué une enquête sur un échantillon de personnes. Les populations enquêtées regroupaient des universitaires et des professionnels de divers domaines. Aussi des nationalités autres qu'ivoirienne ont répondu à ce questionnaire. Cinq questions avec des propositions de réponses ont permis d'avoir des données qui seront analysées.

2.2.4 Résultats et Analyse des données

L'analyse de ces entretiens nous permet de dégager trois types d'intérêt pour l'architecture coloniale. Le premier type est l'intérêt professionnel. Les fonctionnaires du Ministère de la Culture et de la Francophonie voient en ces artefacts leurs objets de travail, de fonctionnement. L'inventaire, la documentation, la valorisation de l'architecture coloniale font partie de leurs missions. Par ailleurs des contraintes de temps, de financement et

⁴⁶ Entretien, Aliman Fabrice, *op.cit.*

⁴⁷ Entretien, Fernand Ehui, Grand-Bassam, en juin 2018

⁴⁸ Entretien, Arnaud Kouassi, Grand-Lahou, en juin 2018

d'autorisation ne permettent pas se réaliser ces travaux. Le deuxième type est l'intérêt social. Les populations fréquentent ces constructions qui sont des établissements scolaires, des églises et des mairies, la menace de perte de ces biens qu'ils ont en faire leur, est une inquiétude pour toute une société. Le troisième type est l'inquiétude économique. Les sites coloniaux sont des sources de rendement économiques. La ville de Grand-Bassam en est un exemple. Cette ville à participer énormément au développement économique de la colonie de Côte d'Ivoire et aujourd'hui ces vestiges entretenus continus d'apporter des rendements directs et indirects à la population.

Concernant le questionnaire, dont le but est d'évaluer les connaissances des populations sur l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire et de mesurer leur intérêt sur la mise en œuvre d'un photobook portant sur ce patrimoine, les données se pressent sous forme d'histogramme groupé 3D⁴⁹.

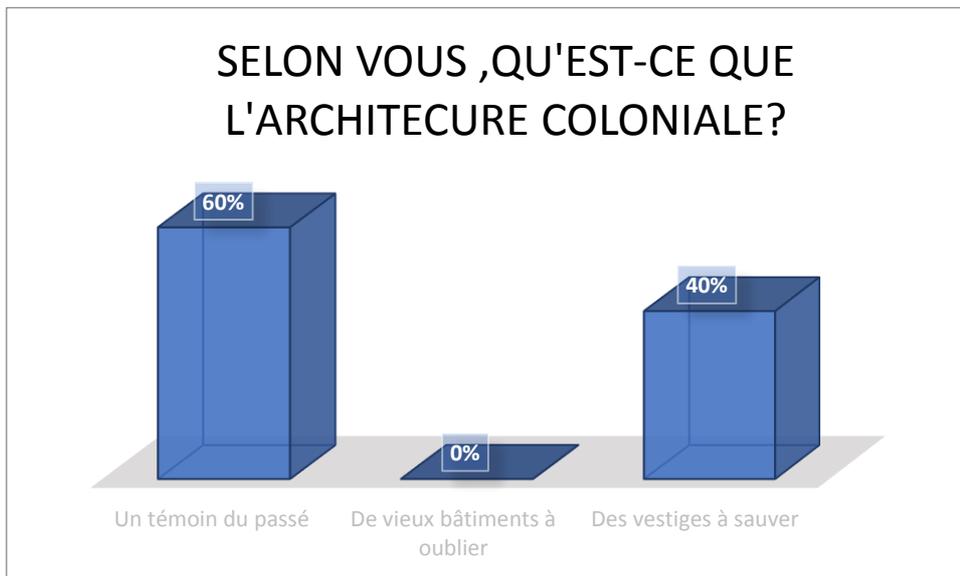


Figure 3 Définition de l'Architecture coloniale

⁴⁹ Style Graphique Excel

Selon ce graphique 60 % des personnes interrogées considèrent l'architecture coloniale comme un témoin du passé et pour 40 %, ce patrimoine est un vestige à sauver. Ce bien historique a une importance pour la population à tel point que personne ne voudrait que ces constructions soit oubliées, autrement dire laisser en ruine pour être perdu.

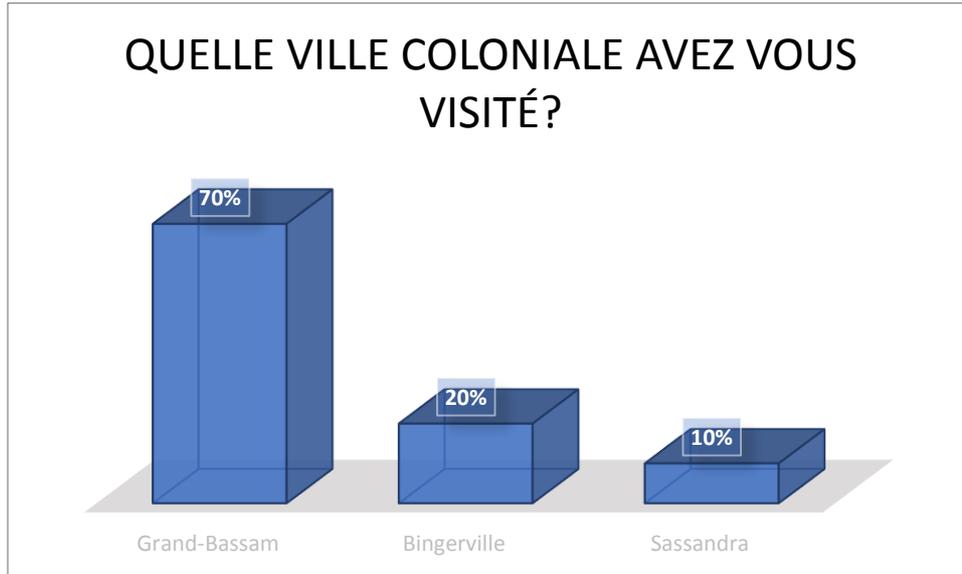


Figure 4 Pourcentage des villes visitées

À la question de savoir quelle ville coloniale de Côte d'Ivoire avait été visitée par nos enquêtés, des plus populaires aux moins connus, la ville de Grand-Bassam figure en tête de liste. En effet première capitale de la Côte d'Ivoire, à l'époque coloniale, elle est site touristique prisée par les autochtones du pays comme par les étrangers. En dehors de cette ville, d'autres villes coloniales sont visitées à faible taux.

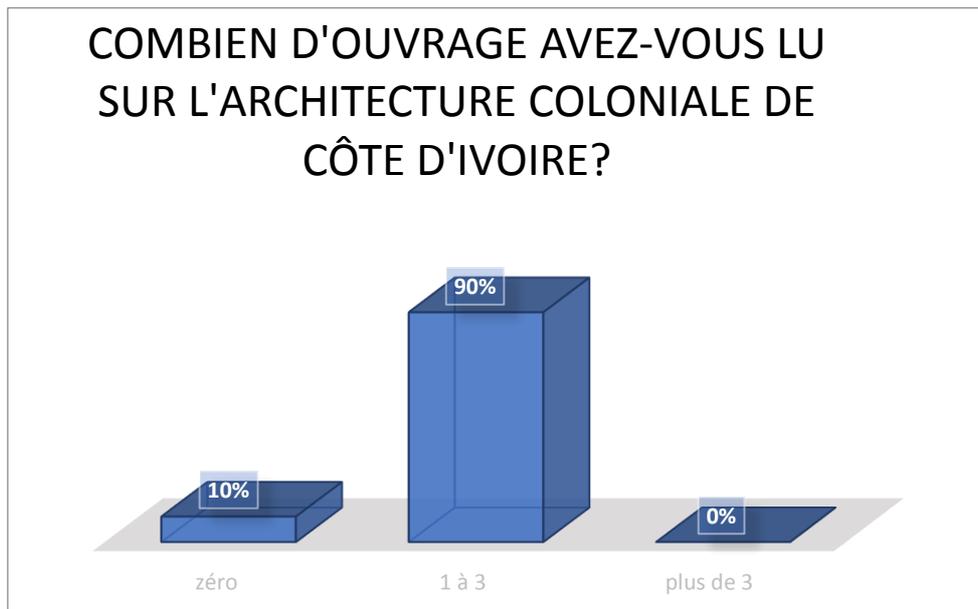


Figure 5 Pourcentage de la documentation des enquêtés

La documentation sur l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire est limitée, chez les lecteurs. Un taux de 10 % des populations enquêtées n'a lu aucun ouvrage sur l'architecture coloniale. Par contre 90 % ont lu entre un et trois ouvrages sur ce patrimoine. Aucun individu n'a lu plus de trois ouvrages. Cela pourrait être dû à une faiblesse de documentation des individus ou à un manque de publications sur le patrimoine architectural.

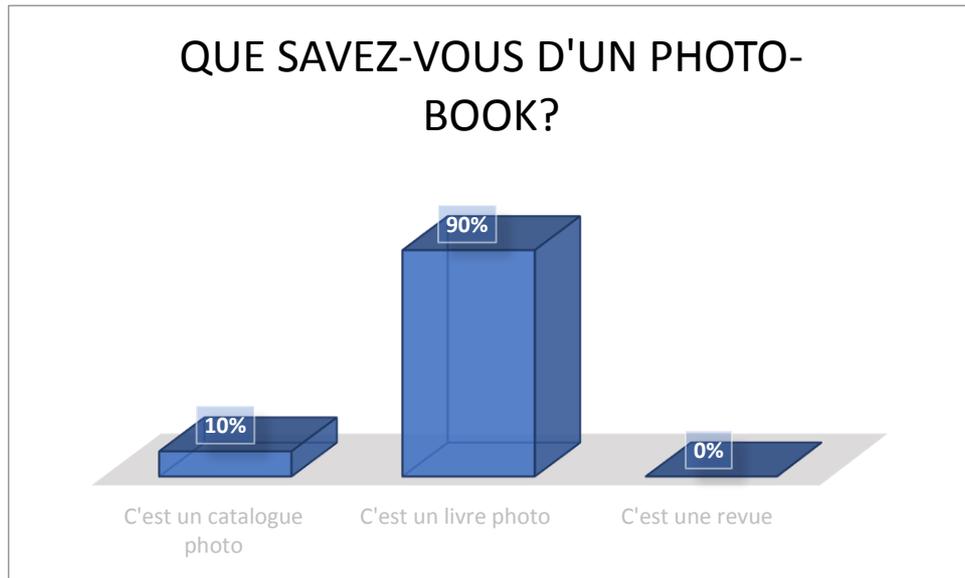


Figure 6 Définition du photobook

Sur la définition d'un photobook, 90 % des personnes les considèrent comme un livre photo et 10 % comme un catalogue photo. La différence est que le livre photo est un livre dans lequel les photographies participent énormément à la compréhension générale du contenu du livre⁵⁰. Il fait entre 40 et 200 pages, la couverture est moins épaisse et la première page de couverture est une image photographique⁵¹. Un catalogue photo⁵², fait entre 20 et 46 pages, sa couverture est épaisse et sa première page de couverture se présente comme un classeur par exemple⁵³.

⁵⁰ www.milkbook.com/blog/inspiration/the-difference-between-photo-books-and-photo-albums/, consulté en janvier 2019

⁵¹ www.nationphotoslab.com/blog/difference-between-photo-album-and-photo-book/ consulté en janvier 2019

⁵² www.milkbook.com, *idem.*, consulté en janvier 2019

⁵³ www.nationphotoslab.com, *idem.*, consulté en janvier 2019

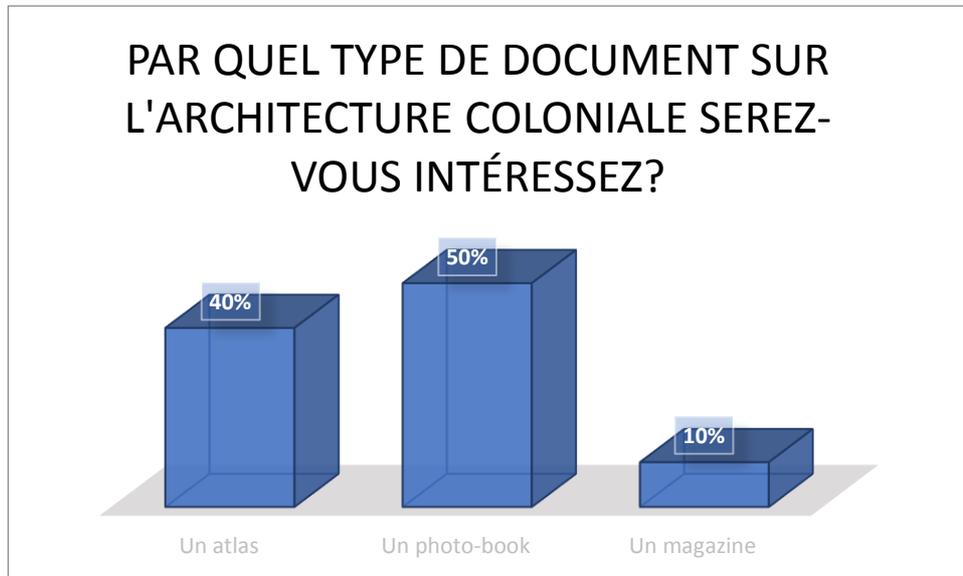


Figure 7 Intérêt pour le photobook

Sur cet échantillon des personnes enquêtées 50 % sont intéressées par le document photobook. Ce taux montre de prime abord qu'il existe un public considérable qui recherche une telle documentation sur l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire.

3 État des lieux de la documentation sur l'Architecture coloniale de la Côte d'Ivoire

3.1 La documentation sur l'architecture coloniale et problèmes liés au manque de documentation

3.1.1 La documentation sur l'architecture coloniale

Concernant notre sujet qui porte sur l'Archéologie du bâti colonial de la ville d'Abidjan quelques auteurs ont laissés des écrits qui attirent notre attention.

L'article « Rapport de la mission inventaire des sites et monuments historiques classés de la ville d'Abidjan⁵⁴ », réalisé en 2014 est un ouvrage du Ministère de la Culture et de la Francophonie. Ce document, présente comme le titre l'indique, les constructions historiques de la ville d'Abidjan dans lesquelles nous retrouvons celles de la colonisation. Il y est perçu les modifications effectuées sur certaines constructions et des dommages apparents avec le temps. Ces modifications touchent aux toitures, aux ouvertures comme les claustras et les dégradations dues à l'humidification produite par les pluies et les climatisations. Ces monuments historiques sont entre autres l'ancienne résidence d'État-major du Camp Gallieni, la direction de la cartographie et de la topographie, la maison des anciens combattants, l'imprimerie nationale... Il présente les constructions comme un catalogue photographique avec leurs fonctions, l'équipe de travail et le budget pour un travail complet sur l'inventaire de ces monuments classés.

« L'archéologie du bâti : cas de la ville de Dabou⁵⁵ » rédigé par Lasme Terence sous la direction de Monsieur Allou René en 2012-2013. Ce mémoire donne un aperçu des atouts de la ville de Dabou et les raisons qui motivent à y effectuer des études archéologiques. Les travaux archéologiques sur l'Architecture coloniale visent à faire ressortir l'histoire coloniale de la ville de Dabou en s'appuyant particulièrement sur ces vestiges. Ce document de master faire un inventaire primaire des constructions avec des analyses et interprétations du point de vue archéologique. Cette étude permet donc d'identifier le patrimoine colonial de la ville de Dabou dans le but de sa valorisation.

Le mémoire, « Le Patrimoine architectural colonial de la Côte d'Ivoire : le cas de la ville de Grand-Bassam de 1893 à 1960⁵⁶ » de Koffi Innocent Diezou est un document réalisé en juin 2007. Ce document, présente l'héritage architectural de la ville de Grand-Bassam par une

⁵⁴Aliman Fabrice, *Rapport de la mission inventaire des sites et monuments historiques classés de la ville d'Abidjan*, 2014, Abidjan

⁵⁵Lasme Terence, *L'archéologie du bâti : cas de la ville de Dabou*, Abidjan, 2013

⁵⁶Koffi Innocent Diezou, *Le Patrimoine architecturale coloniale de la Cote d'Ivoire : le cas de la ville de grand-Bassam de 1893 à 1960*, Abidjan, 2007

étude historique et archéologique. De brefs détails sont faites sur les réhabilitations subirent par les vieux bâtiments et les efforts pour les conserver. Il est également question de la vie à cette période de 1893 qui est la date à laquelle la Côte d'Ivoire est déclarée colonie française et 1960 l'indépendance de cette colonie vis-à-vis de la France. Le document donne un état des lieux des monuments à l'année 2007.

Le document, « Ville historique de Grand-Bassam, proposition d'inscription de la ville historique de Grand-Bassam sur la liste du patrimoine mondiale de l'Unesco⁵⁷ », est un ouvrage spécialisé qui traite des conditions d'admissibilité de la ville de Grand-Bassam sur la liste de patrimoine mondiale de l'Unesco. Il comporte un inventaire des constructions coloniales de la ville. Cet inventaire est constitué de photographie, d'informations historiques et des descriptions sur ces monuments. Des monuments comme l'ancien palais du gouverneur, l'église et le presbytère, le phare, les différentes maisons Ganamet, Nouama, Ketour, Treich-Lapleine, Ketour... De par ces monuments l'ouvrage décrit l'organisation sociale et économique de cette métropole à l'époque et de la colonie de Côte d'Ivoire en général. Ce document a été réalisé en 2012 sous la direction de Sekongo Fernand, conseiller technique du Ministre de la culture et de la francophonie chargé du patrimoine culturel.

Le document « Histoire des capitales ivoiriennes d'hier à aujourd'hui⁵⁸ » de Siméon Kouakou Kouassi et de Philippe Delanne est paru le 12 mars 2015. C'est un document qui fait l'historique du vécu des sites d'Assinie, de Grand-Bassam, de Bingerville, d'Abidjan et de Yamoussoukro durant la colonisation. Cet historique renferme les organisations sociales et économiques de l'administration coloniale. Il présente les constructions en abordant le contexte de leur mise en place. Classées selon leur fonction administrative, commerciale, religieuse ou militaire ces constructions sont multiples et diversifiées. Elles ont toutes participé à l'émergence de la colonie de Côte d'Ivoire. Elles ont joué leur rôle grand ou petit soit-il pour faire de cette colonie le pays qu'il est aujourd'hui. Ces vestiges du passé ivoiriens sont des éléments importants, témoignage de l'histoire de la Côte d'Ivoire, mais aussi de sa contribution au développement de l'occident particulièrement de la France.

« L'habitat colonial à Sassandra : Inventaire, identification et évolution⁵⁹ » est un mémoire de Master de l'étudiant Djezou Koffi Innocent. Sassandra est une ville côtière située au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Ce mémoire qui se consacre à son habitat colonial fait une classification des constructions réalisées par les occidentaux, de prime à bord, les français. Un travail de terrain a permis de recenser une grande partie de ces constructions qui ont participé à l'évolution de cette ville. Ayant connu le passage de plusieurs européens, cette ville est riche en histoire. Bien que de nombreuses constructions aient disparu il en existe aujourd'hui

⁵⁷Sekongo Fernand, *Ville historique de Grand-Bassam, proposition d'inscription de la ville historique de Grand-Bassam sur la liste du patrimoine mondiale de l'Unesco*, 2012

⁵⁸ Kouakou K. Siméon, Delanne Philippe, *Histoire des capitales ivoiriennes d'hier à aujourd'hui*, 2015

⁵⁹Djezou Koffi, *L'habitat colonial à Sassandra : Inventaire, identification et évolution*, Abidjan,

encore qui font le charme de cette ville. Ces constructions qui montrent aussi le style de vie dans cette région, les activités socio-économiques et religieuses sont une identité de la ville de Sassandra. Cette recherche sur l'habitat colonial à Sassandra qui date de 2016, renseigne sur les réalités, l'état des constructions jusqu'à cette date.

« Architecture coloniale en Côte d'Ivoire⁶⁰ », conçu en 1985 et rédigé par Françoise Doutreuwe Salvaing, fait l'inventaire des sites et monuments de la Côte d'Ivoire. Présentant des cartes et plans des villes, des plans anciens de bâtiments et ouvrages d'arts, des plans et relevés des photographies et des gravures anciennes, c'est une documentation méthodique sur le patrimoine architectural de la Côte d'Ivoire. Ce document présente de nombreuses constructions coloniales du nord au sud, de l'est à l'ouest du pays. Dans cette dynamique il décrit le plan urbain des villes telles que Grand-Bassam, Abidjan, Bingerville, Grand-Lahou... Des détails fournissent des informations sur les matériaux de constructions et aussi les techniques utilisées pour l'édification des monuments. Il peut être perçu par ce document, la particularité de chaque construction et les objectifs des colons pour chaque région de la Côte d'Ivoire. Depuis la réalisation de l'œuvre il est possible d'évaluer les constructions qui étaient entretenues et en usage et celles qui étaient délaissées et déjà en ruine. L'œuvre met en valeur le paysage architectural de la colonie, les transformations et les bouleversements subi par la Côte d'Ivoire.

Dans « Rives Coloniales : Architecture de Saint Louis à Douala » dirigé par Jacques Soullou et publié en 1993 une description est faite des activités coloniales du Sénégal au Cameroun en passant par la Gambie, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigéria. En Côte d'Ivoire des bâtiments de l'époque coloniale et leurs états de conservation à cette époque sont présentés. Il y est décrit la manière dont les occidentaux commencèrent les premiers échanges avec l'Afrique, comment les premiers comptoirs sont installés et les premières constructions européennes faites de bois majoritairement. Ces constructions ont péri mais durant cette colonisation l'Afrique et la Côte d'Ivoire particulièrement a connu des révolutions architecturales. Dans ce document l'auteur de l'Architecture coloniale de Côte d'Ivoire fait un résumé de cet ouvrage qui est la contribution de plusieurs auteurs sur la colonisation des pays côtiers de l'Afrique de l'ouest.

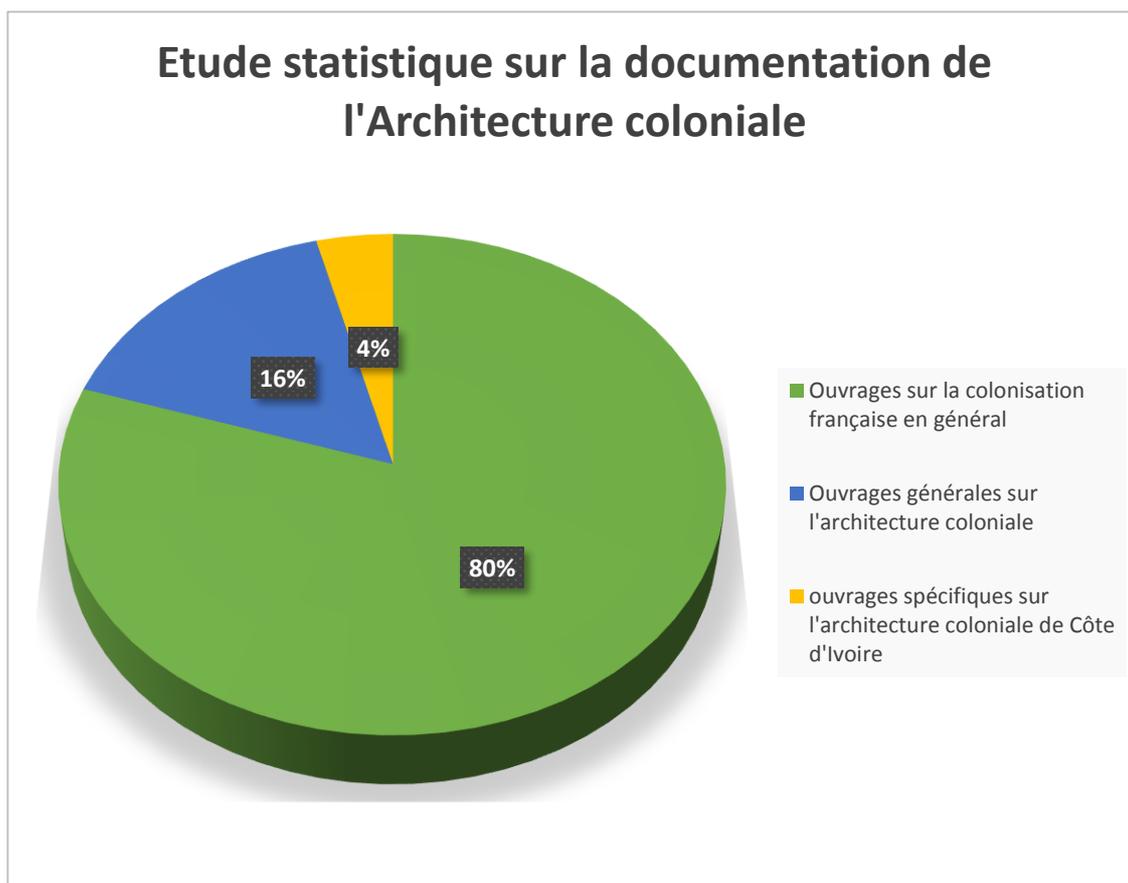
Des études sur quarante ouvrages portant sur la colonisation de la Côte d'Ivoire permettent d'avoir ces résultats.

⁶⁰Doutreuwe Françoise, *op.cit.*

Tableau 1 Données bibliographiques

Catégories	Nombre	Pourcentage
Ouvrages sur la colonisation française en général	80	80
Ouvrages généraux sur l'architecture coloniale	16	16
Ouvrages spécifiques sur l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire	4	4
Ouvrages étudiés	100	100

Figure 8 Diagramme circulaire des pourcentages



3.1.2 Problèmes liés aux lacunes documentaires

Les problèmes liés au manque de documents périodiques sur l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire sont de plusieurs ordres. Des problèmes d'organisations, des problèmes économiques, des problèmes d'effectif des professionnels du domaine, des problèmes sécuritaires, des problèmes de motivations, le manque d'intérêt pour ce patrimoine, problèmes de la prise de conscience de ce que l'on pourrait tirer du résultat de ces travaux.

Pour parler des problèmes sécuritaires nous rappelons que la Côte d'Ivoire a connu plusieurs crises socio-économiques de 1999 à 2011⁶¹. L'an 1999 marque en Côte d'Ivoire un coup d'État

⁶¹ Ouédraogo Jean Bernard, Ebrima Sall, *Frontière de la citoyenneté et violence politique en Côte d'Ivoire*, Paris, 2008, p 30

militaire contre le gouvernement en place⁶². En 2002 une autre crise frappe le pays et bouleverse la gouvernance de l'État. En 2010-2011 la Côte d'Ivoire est encore frappée par une crise postélectorale qui déstabilise le pays⁶³. Les mutineries de plusieurs soldats de guerre ont créé un traumatisme auprès des populations proches des zones de conflits. Des lieux, des voies de circulations sont encore aujourd'hui des vestiges d'un passé troublant. Plusieurs sites ont été désarmés mais il existe certainement d'autres qui sont à risques, où squattent des ex-combattants, des délinquants et autres. On peut même supposer qu'il existe des sites qui sont désertés par les populations aussi bien que par les ex-combattants qui ont fait des ravages, laissant les sites frissonner aux yeux des visiteurs⁶⁴. Ces zones ont besoin d'une réorganisation pour permettre une intégration et une circulation aisée des populations.

Les problèmes d'organisation concernent des programmes de recherches scientifiques au sein des universités, des structures pour la réalisation de documents, de rapports périodiques sur les biens culturels que possède la Côte d'Ivoire⁶⁵. Au sein des universités il est important de mettre au programme des étudiants un temps d'excursions sur les sites, dans les zones aussi bien urbaines que rurales pour effectuer des travaux pratiques les initiant au professionnalisme de leurs formations universitaires et qui permettra à ces étudiants de faire leur part dans le développement de la recherche scientifique nationale⁶⁶. Pour les professionnels, fonctionnaires d'État, il est important dans ce domaine de la culture d'être sur les sites pour apprendre davantage, mettre à jour les informations autour du patrimoine culturel de l'État répertorier également les changements qui surviennent au fil du temps. Tous ces efforts permettront de mieux connaître notre culture, de mieux nous en imprégner, de les transmettre et de les valoriser avec maîtrise en dépit de sa pluralité.

Les problèmes économiques qui influencent la documentation des biens patrimoniaux sont souvent liés au budget qui est consacré au domaine de la culture et de la recherche⁶⁷. Des remarques sont souvent faites dans nos structures en charges du patrimoine culturel, sur les équipements de fonctionnement. Il se trouve par moments que ces structures manquent de matériaux de première nécessité comme du papier, de l'encre d'impression, de siège ou même d'espace de travail pour la totalité du personnel. La recherche pour ces structures est donc sélective, par ordre de priorité ou d'importance des recherches programmées. Dans les universités également, le budget pour la recherche des enseignants, primes de recherches, et pour les étudiants est insuffisant⁶⁸. Les recherches se font occasionnellement et la primauté est donnée aux thésards. De toutes ces réalisations entreprises pour la documentation du

⁶² Ouédraogo Jean Bernard, Ebrima Sall, *op.cit.*, p 26

⁶³ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/presentation-de-la-cote-d-ivoire/>

⁶⁴ Jean Bernard Ouédraogo, Ebrima Sall, *op.cit.*, p64

⁶⁵ Edmé Michel Zinsou, L'Université de Côte d'Ivoire et la société, Paris, 2009, p7

⁶⁶ Idem., p 51

⁶⁷ Politique de documentation des biens culturels de Côte d'Ivoire, 2014

⁶⁸ Edmé Michel Zinsou, *Ibidem.*, p 102

patrimoine culturel la diffusion des travaux, les publications ouvrent encore d'autres difficultés.

Pour évoquer les problèmes de motivation, le contexte environnemental et le budget restreint des recherches influencent la détermination des professionnels, leur engagement dans la réalisation des travaux de documentation. Il naît de plus en plus une perte d'intérêts dans nos sociétés pour l'accomplissement de nombreuses tâches. La population ainsi que les professionnels manquent de curiosité pour leur culture. Avec la modernisation les intérêts sont plus portés sur ce qui est à venir, ce que l'on est capable de créer ou de moderniser. Pour beaucoup ce qui est passé reste dans le passé et peu importe sa perte, sa disparition. Cela est dû aussi au fait que les difficultés du marché de l'emploi emmènent les populations à postuler dans de nombreux domaines qui ne sont pas forcément leur passion, pourvue d'avoir de l'emploi et un salaire. Cette catégorie de professionnels s'investit peu dans le développement de la culture, dans l'innovation. L'analyse deux types de motivation dont la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque amènent à différentes remarques. Avec la motivation extrinsèque il est possible de constater que l'augmentation salariale, les primes de recherches encouragent les professionnels, les chercheurs à effectuer des recherches de terrain et fournir des résultats impressionnant⁶⁹. Les critiques peuvent aussi influencer mais il en sort plus de prises de tête, de rivalités entre les responsables et les membres de l'équipe. La motivation intrinsèque est issue d'une volonté propre, c'est-à-dire personnelle, qui n'est conditionnée par aucun élément extérieur. Cette motivation est guidée par les passions, le désir de mieux faire dans ce qui est entrepris. Travailler avec une motivation intrinsèque dans le domaine de la culture et dans nos États africains est ce qui amènera à produire de meilleurs résultats et à rendre ce domaine rentable⁷⁰. Les monuments historiques en Afrique et pour les africains, ne sont pas directement source de revenus. Contrairement à l'agriculture ou la pêche dont les produits sont comestibles, la majorité des produits culturels sont d'utilités coutumières, traditionnelles. Tirer profit du professionnalisme en gestion des monuments historique serait d'y travailler sans attendre des récompenses économiques mais plutôt ayant le plaisir de transmettre le savoir à la majorité et aux générations futures.

Un autre problème est celui liés à la qualité et la quantité de professionnel travaillant dans le domaine de la culture. Découlant un tant soit peu du problème de motivation, ici il est question de l'émergence des domaines à formations professionnelles tels que l'informatique, la comptabilité, les ressources humaines, l'hôtellerie, le marketing, l'entreprenariat... Ces formations, qui sont de coûte durée pour la plupart et qui appellent à l'innovation attire le jeune public.

⁶⁹Phillipe Sarnin, *Psychologie du travail et des organisations*, Paris, 2016, p14

⁷⁰Phillipe Sarnin, *Idem.*, p16

3.2 Politique en place pour remédier au problème

3.2.1 Politique culturelle nationale

La république de Côte d'Ivoire, par son Assemblée nationale a adopté le 14 juillet 2014 une loi, promulguée par le président de la République Monsieur Alassane Ouattara, noté loi n° 2014-425, portant politique culturelle nationale⁷¹. Au titre II de la loi, sur l'objet, le champ d'application, les objectifs et les principes de la politique culturelle nationale, au chapitre I, article 3 l'inventaire et la promotion du patrimoine culturel fait partie des domaines que couvre cette politique culturelle⁷². La république de Côte d'Ivoire prend donc en compte la recherche documentaire dans la mise en place des droits fondamentaux des faits culturels. Au titre III de cette loi, sur la recherche culturelle, l'inventaire, la conservation, la promotion, la protection du patrimoine culturel et l'information documentaire, l'article 11 dans le chapitre un sur la recherche culturelle stipule que l'État et ses partenaires soutiennent la recherche culturelle dans le cadre d'un développement culturel durable⁷³. L'État trouve donc de l'intérêt dans ce qui est considéré comme bien culturel national et apporte son appui aux chercheurs dans le but de mener à bien des travaux pour pérenniser le développement du secteur culturel. En son article 13 l'État encourage la recherche culturelle par l'octroi de subventions, de bourses, et de crédits de recherche, d'aide à l'édition et par l'attribution périodique de prix spéciaux ou de distinctions honorifiques aux auteurs des travaux les plus méritants⁷⁴. Une aide financière est donc prévue pour accompagner et récompenser les initiatives dans la recherche culturelle. Le chapitre II de cette loi porte sur l'inventaire, la conservation, la protection et la promotion du patrimoine culturel national. En son article 14 de cette loi assure l'inventaire, la sauvegarde, la protection, la promotion et la mise en valeur du patrimoine culturel national par les pouvoirs publics qui y veillent par toutes les mesures appropriées⁷⁵. Les institutions et structures et l'État ont donc pour mission d'effectuer l'inventaire des biens culturels, la préservation en somme la bonne gestion des biens culturels. Au chapitre III de cette loi, portant sur l'information documentaire, l'État protège la totalité de la production nationale scripto-audio-visuelle. Il existe des droits qui sont octroyés aux artistes et aux auteurs de productions documentaires et artistiques dans les secteurs du livre, du cinéma, de la musique, de l'ensemble des arts vivant ou œuvres matérielles. Ces droits protègent les auteurs et leurs productions contre toutes actions de piratage, de falsification. Il assure l'acquisition, la conservation et la circulation par tous les moyens, notamment par des mesures fiscales préférentielles de cette production⁷⁶. Au titre IV, sur le développement de la lecture publique

⁷¹ Loi n°2014-425 du 14 juillet 2014 Portant politique culturelle nationale, république de Côte d'Ivoire

⁷² *Idem.*

⁷³ *Ibidem.*

⁷⁴ Loi n°2014-425 du 14 juillet 2014, *op.cit.*

⁷⁵ *Idem.*

⁷⁶ *Ibidem.*

et des filières artistiques, en son article 59, l'État assure la promotion du livre et favorise son accès à tous sur toute l'étendue du territoire⁷⁷. Le livre faisant partie de l'industrie culturelle, la politique culturelle nationale de Côte d'Ivoire encourage l'alphabétisation et valorisation de celui-ci ainsi que l'État organise des campagnes et des journées du livre. C'est le cas du SILA, Salon international du livre d'Abidjan qui a ouvert sa dixième édition le 15 mai 2018 à Abidjan. L'objectif de ce salon est de montrer que le livre est un vecteur de nos identités culturelles. C'est une occasion pour le lecteur d'être en contact avec l'auteur pour des échanges culturels.

3.2.2 *Politique de documentation des biens culturels*

La politique de documentation des biens culturels en Côte d'Ivoire était auparavant confiée aux musées nationaux et régionaux. Au vu de l'échec de ces structures, elle a été revue et implique l'intervention du Ministère de la Culture de la Francophonie, en 2012, à travers ces trente-deux directions régionales. Ces directions sont alors chargées de prendre le relais des musées qui ne remplissaient pas convenablement leurs tâches. En effet, les différentes stratégies politiques, adoptées de 1970 à 2002 et de 2002 à 2012 présentaient des limites. Le Ministère de la Culture et de la Francophonie a pu remarquer que les musées avaient des difficultés à entretenir et inventorier leurs propres objets. Ces difficultés se situent au niveau des moyens financiers et du temps pour remplir ces tâches qui leur étaient assignées. Depuis sept ans, une amélioration est à noter dans cette mission, les directions se chargent mieux que possible de faire l'inventaire des biens culturels de l'État. Il est à noter que ce travail demande du temps et d'énormes moyens financiers. Ce qui est à déplorer est que les résultats de cette documentation sont pour des fins de traitement et d'archivages. L'État de Côte d'Ivoire a toujours eu de l'intérêt pour les affaires culturelles. L'organisation politique et administrative en charge de la culture date de 1971 par un Secrétariat d'État chargé des affaires culturelles dans l'optique de construire une identité culturelle propre au pays. La première politique culturelle a été établie en 1978 par Gabriel Faivre d'Arcier⁷⁸. Ensuite une introduction à la politique culturelle de la République de Côte d'Ivoire en 1998 par Bernard Zadi Zaourou⁷⁹. En effet il existe une politique nationale de la culture qui encourage la documentation du patrimoine culturelle nationale. Également, la politique de documentation des biens culturels est connue. Ce patrimoine, qu'il soit matériel comme les monuments historiques, traditionnels, emblématique, ou immatériel comme les récits, les danses les chants les techniques et savoir-faire... Cependant la régularité de la production documentaire ne dépend pas directement de cette politique.

⁷⁷ Loi n°2014-425 du 14 juillet 2014 Portant politique culturelle nationale, république de Côte d'Ivoire, page 7

⁷⁸Ministère de la culture et de la Francophonie, *Politique de documentation des biens culturels de Côte d'Ivoire*, 2015, Abidjan

⁷⁹*Idem*.

4 Dommages liés aux manques d'informations sur l'architecture coloniale

4.1 Sur le plan fonctionnel des structures en charge du patrimoine et sur le patrimoine Architectural

4.1.1 Impacts sur les structures en charge du patrimoine

Sur le plan fonctionnel les directions et structures en charge du patrimoine se trouvent souvent impuissantes face aux manques de données du temps présent sur les biens. Ces structures sont perçues comme passives⁸⁰, il est important pour ces structures d'être informées dans le temps et dans l'espace sur chaque bien dont la structure est en charge. Le constat est fait sur le caractère hâtif des recherches de terrain lorsque ladite structure est confrontée à la réalisation d'un rapport ou autres dossiers concernant le bien patrimonial. En ces situations les recherches peuvent être fructueuses ou pas fructueuses. Au fil du temps les documents écrits se perdent par disparition totale ou par dégradation du support en archive ou en bibliothèque. Au niveau des sources orales, les informations peuvent être fiables ou modifiées au fil du temps et par la transmission des récits⁸¹. La perte des individus sources d'information est aussi un frein à un meilleur rendement des informations. Comparer ces structures qui attendent des demandes de données pour réaliser des documents à jour, à des structures qui travaillent quotidiennement sur l'actualité des données portant sur les biens culturels, beaucoup de pratiques, est à modifier.

Ce manque d'informations impacte éventuellement sur les atteintes des structures, les objectifs que ces structures se sont fixés se verront difficilement atteints⁸². Le bilan des travaux ne sera pas à la hauteur des attentes qui ont été fixées. Au regard des organisations nationales et internationales qui sont en partenariat avec les établissements en charge du patrimoine culturel, au regard des sociétés privées qui collaborent avec ces structures, au regard des individus enquêteurs, au regard des chercheurs, au regard des étudiants, ces structures qui devraient fournir des informations réelles, actuelles et pertinentes, perdent toutes considérations, toutes expertises.

Par contre ces structures pourraient tirer de nombreux avantages par des efforts fournis pour remédier aux problèmes de documentations. Ces avantages sont entre autres la popularité de la structure vis-à-vis de son rendement, auprès des autres structures plus avancées et moins avancées. Les signatures de partenariats pour des collaborations ou des soutiens en vue de continuer dans leurs démarches fonctionnelles sont aussi des avantages.

⁸⁰ Ministère de la culture et de la francophonie, op.cit.

⁸¹ *Idem.*

⁸² *Ibidem.*

4.1.2 Impacts sur le patrimoine Architectural

À l'issue de la conférence internationale sur « Protéger le Patrimoine Culturel par une gouvernance participative et inclusive pour la réalisation des objectifs de développement durable⁸³ », des points ont été relevés sur le patrimoine culturel africain. Les politiques culturelles en Afrique sont fragiles. Il existe un manque de promotion et de valorisation du patrimoine. Avec cette diversité de bien culturel dont les pays africains regorgent 90 sites sont classés au patrimoine mondial de l'Unesco sur un effectif de 1052 sites⁸⁴. Les modèles de gestion et de gouvernance du Patrimoine culturel en Afrique ne permettent pas d'assurer avec largesse la promotion des biens culturels. Selon le rapport de cette conférence, la faiblesse des politiques culturelles impacte la protection des biens, particulièrement des sites et monuments. Documenter ces sites et monuments par le numérique ou l'analogique est un moyen de valorisation et de promotion. Le Patrimoine Architectural a besoin d'être documenté périodiquement. Cette documentation permet de savoir ce qui se passe sur le site, l'état de conservation de ce patrimoine se. Faire une documentation périodique sur un monument est semblable à faire des consultations, réaliser des examens pour être informé de l'état de santé du bien architectural. Il est important de visiter le patrimoine architectural pour savoir ce qui va et ce qui ne va pas dans l'ensemble, établir un rapport qui sera utile à de multiples fins. La documentation écrite et photographique permet d'informer les propriétaires de ces biens, État ou individu, de ce que devient le monument. Informer aussi le public de l'existence d'un tel potentiel patrimonial, informer sur l'histoire de ce bien et inciter les populations à s'imprégner du bien patrimonial et participer à sa protection. Par ailleurs, manquer d'information sur un bien architectural ou un monument peut conduire à la perte de ce patrimoine⁸⁵. Un bien peu connu ou pas connu est souvent laissé pour compte. Les individus à proximité peuvent en faire un dépotoir d'ordures, une cachette, une ferme pour leurs animaux domestiques. Certains cultivateurs en font souvent leur petit jardin ce qui est un risque pour la construction qui peut être atteinte ou piégée par les racines des plantes⁸⁶. Les paysans utilisent souvent des méthodes agricoles comme l'agriculture sur brûlis qui fait partie des dangers auxquels sont exposés les monuments. Parlant toujours d'agriculture sur les sites architecturaux, l'irrigation des sols est un facteur de dégradation des fondations et les élévations du monument. Ces monuments sont aussi exposés aux trafiquants de drogues, d'organes, d'armes... ou le lieu où siègent des délinquants. Le bien qui avait donc bonne réputation jadis, est perçu par le grand public comme une zone à risque et faire naître de mauvais témoignages. Au niveau international une conséquence importante est le prestige

⁸³ La conférence internationale sur « Protéger le Patrimoine Culturel par une gouvernance participative et inclusive pour la réalisation des objectifs de développement durable », Journée Internationale des Monuments et des sites du Patrimoine Culturel Mondial, 18 Avril 2018, au siège de l'UNESCO

⁸⁴ *Idem.*, p 4

⁸⁵ Patrick de Maisonueve, *La protection du patrimoine architectural contre les désastres naturels en Europe*, 1992, p72

⁸⁶ Patrick de Maisonueve, *Idem.*, p 73

qu'offre l'inscription de ce bien sûr la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, avec le label Unesco⁸⁷.

4.2 Conséquences économiques

4.2.1 Sur le plan national

Pour de nombreux fonctionnaires de la culture, ce secteur n'est pas le plus rémunérateur des activités professionnelles⁸⁸. Lorsqu'un bien culturel est documenté, plusieurs avantages en sont tirés. Une première des choses dans la documentation du bien culturel est de permettre à tout individu de s'informer. Un bien culturel patrimonial offre une visibilité de ce que l'on peut avoir ou perdre à partir de lui, de ce que l'on peut investir et récolter en retour. Parlant de visibilité, le bien documenté est mis en valeur par des informations qui l'accompagnent et qui permettent de connaître son contexte historique et culturel. La valorisation de tout bien culturel par la documentation est un atout politique, culturel, touristique, économique et social. Plus un bien est connu, plus il attire les individus. Un bien culturel connu attire donc des populations nationales et internationales. De là naît un tourisme culturel qui est source de revenu dans de nombreux pays et un tourisme patrimonial qui se repose sur le déplacement des individus dans le but de découvrir le patrimoine d'une ville, d'une région, d'un État ou d'un pays⁸⁹. En France le tourisme culturel emploie 620 000 personnes en 2015 dont 8 % dans le patrimoine⁹⁰. Selon une étude du département des prospectives et des statistiques du Ministère de la Culture, le poids de la culture qui était en baisse de 2003 à 2016. À partir de 2016 il y a eu une progression. Ce poids de l'économie de la culture de l'année 2016 de 4,4 milliards d'euros représente 2,2 % de l'économie française⁹¹. Le secteur du patrimoine dans cette économie a connu une baisse remarquable certainement passagère de -1,2 % due sûrement aux suites d'attentats de l'année 2015⁹². Il est important de remarquer qu'une concurrence existe dans le secteur culturel avec ; l'art du spectacle vivant, la photographie et le patrimoine. En Afrique, particulièrement l'Afrique subsaharienne le nombre de visiteur en 1990 est estimé à 6,7 millions et passe en 2012 à 33.8 millions⁹³. Les pays africains ont des biens culturels qui attirent des populations venant de toute la planète. Le tourisme autour de ces biens apport un certain rendement à l'économie nationale. Outre le rendement qui entre dans les caisses de l'État, différentes activités économiques menées

⁸⁷ Lopez Jean, « *Le patrimoine mondial* » Raconte-Moi..., 2002, Paris

⁸⁸ Benhamou Françoise, *l'économie de la culture*, 2004, p19

⁸⁹ Commission canadienne du tourisme, *Faire fructifier les atouts- Une stratégie de mise en œuvre du tourisme culturel et patrimonial au Canada*. Ottawa : CCT

⁹⁰Evelyne Lehalle, *Poids économique de la culture- étude 2018*

⁹¹Evelyne Lehalle, *Idem*.

⁹² www.nouveautourismeculturel.com/blog/, consulté en Janvier 2019

⁹³Lain Christie, Eneida Fernandes, *Le tourisme en Afrique : facteur de croissance et d'amélioration des moyens de subsistance*, 2009, Washington, p 4

par les populations à proximité permettent de relever le niveau de vie. Ces activités regroupent l'hôtellerie, la restauration, les randonnées, les échanges commerciaux avec l'achat de produits artisanaux. Les structures en charges de ces biens patrimoniaux voient l'évolution du rendement des investissements pour la protection et la valorisation de ce patrimoine et les partenariats avec des structures internationales pour soutenir leurs efforts.

Selon l'Agence Ivoirienne de Presse qui rapporte les propos du ministre Saindou Fofana, la Côte d'Ivoire enregistre 3,4 millions de touristes en 2018. Ce chiffre avoisine celui de 2017 qui était de 3 475 263 touristes. En hausse de 12,7 % face aux chiffres de 2016 qui comptabilisent 3 083 246 de touristes⁹⁴. Selon le classement des pays de la Banque mondiale de 2009, la Côte d'Ivoire fait partie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dont le niveau de développement touristique est un potentiel économique⁹⁵. Ce potentiel peut être maximisé en proposant davantage l'offre culturelle à travers les monuments historiques au-delà des musées.

Par ailleurs un bien peu documenté réduit l'intérêt qu'on peut lui porter. Ce bien peut attirer l'attention mais sans documentation il est souvent moins attrayant. L'économie autour de celui-ci est négligeable. Et les structures en charges ont des difficultés à assurer sa survie du point de vue physique et promotionnel. Les chiffres de 2016 montrent que l'économie de la culture en France, dans l'ensemble l'économie, est en baisse de 2,2 % face aux chiffres évalués depuis 2003 qui était de 2,5 %. Cette baisse serait également due à une crise structurelle des branches de la presse et du livre⁹⁶. La population à proximité d'un monument historique qui est susceptible de générer des fonds perd ces rendements économiques qu'elle pourrait en tirer. Les autorités locales et étatiques perdent également ce qui pourrait faire accroître les recettes des activités culturelles et touristiques. À côté de cela il y a une perte dans le volet culturel des peuples qui cohabitent avec le bien ou qui en sont même des propriétaires ou des auteurs propriétaires.

4.2.2 Prestige Unesco

L'Unesco, sur sa liste du patrimoine mondiale, inscrit de nombreuses villes et des monuments historiques qui sont exploitables dans l'économie de la culture. En Afrique du nord, et en Afrique de l'ouest des sites impressionnants inscrits sur cette liste sont à découvrir.

La ville historique de Grand-Bassam est un site situé au sud de la commune de Grand-Bassam au sud-est de la Côte d'Ivoire. Cette ville avec ces constructions monumentales de l'époque coloniale est composée d'une centaine d'édifices. Ces constructions ont été mises en place pour des fonctions administratives, commerciales, religieuses ou comme résidences des

⁹⁴ www.Abidjan Actualités Côte d'Ivoire D.A. Abidjan/ Grands ponts, 18/01/2019

⁹⁵ Lain Christie, Eneida Fernandes, *op.cit.*, p 6

⁹⁶ Doutreuwe Françoise, *op.cit.*, p 157

européens ou grands commerçants de la région. Datée des années 1800, la ville historique de Grand-Bassam, capitale de la colonie de Côte d'Ivoire à l'époque, témoigne de l'importance des échanges et des activités économiques du site par le phare et le wharf maritime⁹⁷.

Ville historique de Meknès située au Maroc, renferme les vestiges de la ville royale fondée par le Sultan Moulay Ismaïl entre 1672 et 1727. La ville connaissait une urbanisation avant l'arrivée de celui-ci par la mise en place d'hôpitaux, d'écoles coraniques, bibliothèques et mosquées. Sultan Moulay Ismaïl transforma cette ville du royaume du Maroc en une capitale en entreprenant de nombreux travaux d'urbanisations et de développement.

Île de Gorée ayant connu plusieurs vagues de domination européenne ; portugaise, néerlandaise, anglaise et française, a de belles œuvres architecturales témoins de ce passé. Sur la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO, cette « île mémoire » ne laisse pas indifférent de par l'élégance des constructions et son histoire tragique de la traite négrière⁹⁸. Ancienne capitale du Sénégal entre 1872 et 1957, l'île de Saint Louis est une ville coloniale qui possédait une grande influence en Afrique de l'ouest. Sur cette île de grandes activités commerciales se sont développées. Du commerce des esclaves à celui de l'or en passant par la gomme arabique, Saint-Louis a abrité le premier comptoir français et a influencé les autres colonies de l'Afrique de l'ouest⁹⁹.

Rabat, capitale moderne et ville historique située au nord-ouest du Maroc, connaît différentes phases d'évolutions. Avant d'être la capitale du Maroc, la ville est construite par les Almohades qui mettent sur pied une résidence, une citadelle et une mosquée. Plus tard la ville est agrandie et une muraille l'entour. À leur arrivée les français sous le général Lyautey en 1912, font de Rabat la capitale du Maroc au détriment de Fès. La ville est aménagée avec le style européen ainsi que d'autres villes marocaines. Celle-ci a sa particularité en tant que capitale et les édifices modernes conjuguent avec ces témoins du passé¹⁰⁰.

Les ruines de Loropéni, dans la province de Poni au Burkina Faso représentent un très ancien site où se trouvent des murs plantés sur plus de 11 000 mètres carrés. Ces murs vont jusqu'à six mètres de hauts et entour un établissement abandonné. Datant du XIe siècle, les ruines de Loropéni seraient peut-être un centre de commerce transsaharien construit avec la pierre latéritique¹⁰¹.

Tombouctou, ville du Mali, chargée d'histoire et qui existe depuis le Ve siècle fut un grand centre de développement de l'islam avec son université Coranique de Sankoré. Trois prestigieuses mosquées de cette ville dont Djingareyber, Sankoré et Sidi Yahia à l'architecture remarquable témoignent de la richesse de cette ville. De renommée mondiale Tombouctou

⁹⁷ <https://fr.unesco.org>, consulté en décembre 2018

⁹⁸ <https://fr.unesco.org>, consulté en décembre 2018

⁹⁹ *Idem.*

¹⁰⁰ *Ibidem.*

¹⁰¹ <https://fr.unesco.org>, consulté en décembre 2018

porte le surnom de “ville au 333 saints” ou “perle du désert”¹⁰². Les villes anciennes de Djenné, situé sur le site de la ville de Djenné au Mali, sont des villes anciennes de l’Afrique. Elle fut le centre de grand commerce transsaharien de l’or et est lotie depuis 250 ans avant Jésus-Christ. L’islam s’est beaucoup représenté avec son architecture atypique. Les villes anciennes de Djenné sont loties avec de la terre argileuse et sont d’une hauteur supérieure à la majorité des constructions de l’époque et de la sous-région¹⁰³.

Les palais royaux d’Abomey situé dans la province de Zou au Bénin ont vu se succéder de 1625 à 1900 une douzaine de rois. Le site est constitué du palais du roi Gbehanzin, de la cour royale des amazones, du palais des rois Houegbaja, Agbaja, Tegbessu, Kpengla, Agonglo, Ghezo, Glele, Agoli, Agbo, et le palais du roi Akaba. Le site s’étend sur 47 hectares¹⁰⁴.

Le Caire islamique inscrit sur la liste du patrimoine mondiale de l’Unesco, fait partir des plus anciennes villes islamiques du monde. Cette ville historique coexiste avec Le Caire moderne. Fondé au Xe siècle ce site à une renommée historique et religieuse¹⁰⁵.

Les maisons traditionnelles Ashanti situées au nord-est de la ville de Koumassi au Ghana, sont les vestiges de la civilisation du peuple Ashanti. Plusieurs matières ont servi à l’établissement de ces maisons. Ce sont le chaume, le bois et la terre. Pour décrire cet ensemble, il faudrait noter qu’il est composé de sanctuaire et de temples qui sont au nombre de dix¹⁰⁶.

Les Forts et château de Volta, d’Accra, et ses environs et les régions centrale et ouest du Ghana, sont des vestiges témoignant des échanges commerciaux entre les portugais et les indigènes de ces régions de 1482 à 1786. Cet ensemble comprend trois châteaux dont Cape Coast, Saint George d’Elmina et Christainsborg à Osu Accra, quinze forts tels que Good Hope, Saint Jago, Saint Anthony, Orange, Patience, Amsterdam, San Sebastian, Metal Cross... Ces constructions témoignent du passage des portugais, espagnols, danois, suédois, hollandais, allemands et britanniques¹⁰⁷.

Les retombés d’une documentation de nos sites historiques aboutissent à ce qui précède ; l’analyse et la diffusion de l’histoire. Tout ce potentiel patrimonial et culturel doit tirer le maximum de profit des visites touristiques quel que soit leur motif premier. Les chiffres propres au tourisme culturel ou patrimonial sont difficiles d’accès pour leur confidentialité. Les entrées économiques doivent être encore faibles si les chiffres du tourisme en général sont partitionnés. Cependant s’appuyer sur cette généralité pour créer de l’attractivité dans le domaine du patrimoine culturel par la documentation et le marketing rentabiliserait davantage ce domaine.

¹⁰²<https://fr.unesco.org>, consulté en décembre 2018

¹⁰³ *Idem.*

¹⁰⁴<https://fr.unesco.org>, *op.cit.*

¹⁰⁵ *Idem.*

¹⁰⁶ *Ibidem.*

¹⁰⁷<https://fr.unesco.org>, consulté en décembre 2018

5 Apport du Stage et Présentation du Projet

5.1 Structure d'Accueil et Stage professionnel

5.1.1 Présentation de la structure et activités menées

L'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC) a été créé par le décret n° **2012-552 du 13 juin 2012** sur la recommandation de l'UNESCO dans le cadre du processus d'inscription de la Ville historique de Grand-Bassam sur la Liste du Patrimoine Mondial. L'OIPC est un établissement public à caractère administratif. C'est la structure opérationnelle du Ministère de la Culture et de la Francophonie dont la mission est la mise en œuvre de la politique culturelle du gouvernement en matière de gestion, de conservation, de valorisation et de promotion du patrimoine culturel national¹⁰⁸. Il réalise des études sur le patrimoine culturel, il met en place des mesures pour sa protection et sa gestion, recherche des financements pour sa mise en valeur et son exploitation au bénéfice des populations.

L'OIPC est situé à Aghien zinsou au II plateau Angré 7eme tranche Abidjan. Il est dirigé par Monsieur Aka Konin¹⁰⁹. L'OIPC est chargé de proposer les biens à inscrire sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, de coordonner les projets d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, de coordonner la conservation et la valorisation des biens inscrits sur les listes du patrimoine national et mondial, de mobiliser les ressources financières en faveur des biens inscrits sur les listes du patrimoine national et mondial, de prendre les mesures juridiques, scientifiques et techniques, administratives et financières adéquates pour protéger les biens inscrits sur les listes du patrimoine national et mondial, d'initier des programmes de formation continue et la recherche scientifique dans le domaine culturel, d'envisager et de favoriser la création de fondations ou d'associations nationales publiques ou privées ayant pour but d'œuvrer en faveur de la conservation, de la valorisation et de la protection du patrimoine culturel, de fournir des informations au comité du patrimoine mondial sur la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial et de l'État de conservation des biens et de développer la coopération nationale et internationale dans l'intérêt de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine des sites et monuments¹¹⁰.

L'OIPC a deux organes qui sont le Conseil de gestion et la Direction générale. Le Conseil de gestion oriente et contrôle les activités de l'OIPC. La Direction générale est l'organe d'exécution des activités de l'OIPC. Elle comprend quatre départements et des secrétariats exécutifs. La réalisation des missions de l'OIPC se fait à travers ses départements. Au sein de chaque département se trouvent des services. Les secrétariats on en charge un plan local de gestion des sites inscrits sur les listes Nationales du patrimoine culturel et sur celles du patrimoine mondial¹¹¹.

¹⁰⁸Office Ivoirien du Patrimoine Culturel, *Dossier de présentation*, 2017, Abidjan, p 4

¹⁰⁹Affricultures.com/structures/?no=13873&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=436

¹¹⁰ Office Ivoirien du Patrimoine Culturel, op.cit., P 4

¹¹¹*Idem*.

Durant notre mise en situation professionnelle à l'Office Ivoirien du patrimoine Culturel, nous avons effectué plusieurs activités lucratives qui nous ont permis de comprendre le fonctionnement d'une structure du Ministère de la Culture et de la Francophonie. Les activités effectuées au-delà de dix semaines sont énumérées selon un ordre de réalisation. À notre arrivée à l'OIPC la première activité fut la lecture d'un document sur la Gestion du Patrimoine réalisé par des agents de la structure et pas encore publié, et la prise de notes pour le rapport de stage. À la deuxième semaine nous avons intégré une équipe pour des travaux sur le dossier d'inscription de la plantation de Toumbokro, site localisé au centre de la Côte d'Ivoire, sur la liste du patrimoine de l'UNESCO. Les semaines suivantes nous avons participé à une présentation sur l'importance de la Géomatique, système d'information géographique pour le domaine culturel, pour l'étude géographique et la localisation des sites. Nous avons eu un travail d'échanges, d'explications et de recadrages du sujet de mémoire et du projet professionnel. Des recherches et échanges sur la première proposition du sujet de mémoire et du projet professionnel ont abouti à la proposition d'un autre thème. À la suite de ces travaux nous avons fait d'autres recherches et réalisé un document "model" du projet professionnel. Nous avons présenté le document numérique et échangé avec le directeur de stage sur la réalisation du document aboutissant à la proposition de choix entre le sujet et un autre sujet. Nous avons poursuivi les recherches sur le nouveau thème et commencé la réalisation du nouveau document. Par ailleurs nous n'avons pas omis la rédaction du projet professionnel attaché à ce nouveau sujet. Avec le directeur de stage nous avons corrigé le projet professionnel aux vues des critiques et apports de celui-ci et de deux responsables administratifs. Finalisation du document photobook "model" a été fait. Nous nous sommes documentés sur l'Unesco, le patrimoine culturel et la politique culturelle de Côte d'Ivoire. Et pour mettre fin à ces plus de dix semaines de stages nous avons réalisé le projet pilote sur les villes historiques de Jacquville et de Grand-Lahou au sud de la Côte d'Ivoire et nous avons rédigé avec nos prises de notes ce rapport de stage.

5.1.2 Apports et acquis

Intégrant une équipe de travail dès notre arrivée à l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel, dirigée par le directeur et responsable de stage, monsieur Aliman Fabrice, nous avons travaillé avec l'équipe selon les missions de la structure en apportant nos savoirs faire acquis à l'Université Senghor d'Alexandrie. En tant qu'auditeur et future expert en Gestion du patrimoine Culturel au service du développement africain, nous nous sommes démarqués par nos prises de paroles, notre dynamisme et nos apports informationnels sur le dossier d'inscription de la plantation de Toumbokro sur la liste du patrimoine de l'UNESCO.

Par notre dévotion et l'expression de notre humble connaissance dans le domaine de la Culture face aux professionnels et aux novices comme nous, nous avons inspiré à plus de

discussion, à l'expression et à l'échange de connaissances pendant les séances de travail en équipe.

Par la difficulté de se fournir des informations sur des sites culturels, moins ou pas encore numérisés et publiés, nous avons insisté sur l'importance des études de terrains avec les stagiaires en dépit du manque de financement et la publication d'informations consistantes sur nos biens culturels pour de meilleures connaissances du Patrimoine culturel national, pour la valorisation et pour faciliter les recherches documentaires. Nous présentant comme une stagiaire engagée qui fournit des efforts et surtout qui a un esprit créatif en participant aux séances de travail avec l'équipe de l'OIPC, notre directeur de stage à pour ce fait, été toujours préoccupé par le choix d'un sujet convenable, liant notre Master Professionnel de l'Université Senghor aux objectifs du Ministère de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire.

Tout au long de ce stage de mise en situation professionnelle à l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel nous avons perçu un pan du travail dans un service de la culture, nous avons appris comment se faire le travail sur le patrimoine culturel, le travail d'équipe ainsi que le travail individuel. Comment se faire le dossier de proposition d'un site à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Les forces et les faiblesses de la structure qu'est l'Office Ivoirien du patrimoine Culturelle. Nous avons acquis des connaissances dans la recherche documentaire d'un site aussi bien culturel que naturel, et bien évidemment dans le secteur de l'Architecture traditionnelle et coloniale. La recherche d'éléments de mise en valeur d'un site culturel. Nous avons compris l'importance et la nécessité d'être sur le site que l'on veut inscrire pour collecter les informations nécessaires sur le site. Nous avons mieux perçu le rôle de l'OIPC dans les actions pour la culture et le patrimoine culturel de la Côte d'Ivoire. Nos perspectives pour le mémoire et pour le projet professionnel sont de rechercher des solutions pour aider le Ministère à résoudre certains problèmes d'ordre techniques tels que la recherche sur le terrain, la recherche de financement et de subvention pour soutenir la recherche dans le domaine de la culture et la mise en valeur des sites malheureusement cachés moins connus mais très riche culturellement et naturellement. Par ailleurs, fait connaître ces sites aux publics nationaux et internationaux afin de promouvoir la richesse culturelle de la Côte d'Ivoire, de pérenniser les habitudes culturelles qui sont l'identité de tout individu et qui fixent les caractères propres des uns et des autres, est notre but. Dans ce contexte nous voulons vulgariser l'histoire des techniques architecturales traditionnelles et coloniales en Côte d'Ivoire afin de montrer leurs importances historiques, architecturales, culturelles, naturelles et esthétiques.

5.2 Projet

5.2.1 Fiche technique

Titre du projet : Proposition d'un photobook sur l'Architecture coloniale ivoirienne

Promoteur : « *MiAdjah* » signifie "mon héritage"

Secteur d'intervention : Culture

Durée du projet : 12 mois ; de juillet 2019 à juillet 2020

Lieu d'exécution : Côte d'Ivoire

Partenaires : Ministère de la Culture et de la Francophonie ; Ministère du Tourisme ; ambassade de France ; L'OIF, l'ICOMOS Côte d'Ivoire ; Les Directions du Patrimoine ; Compagnie Air Côte d'Ivoire.

Objectif : L'objectif de ce projet est de documenter l'Architecture coloniale ivoirienne. Il s'agira pour ce fait d'inventorier les constructions coloniales, de valoriser ce patrimoine par le document photobook et de promouvoir l'histoire coloniale de la Côte d'Ivoire.

Résultats attendus

- l'histoire, d'au moins dix constructions coloniales par district, est identifiée et connue
- 140 photographies de constructions coloniales sont exposées
- Plus de 1000 citoyens informés sur le patrimoine architectural colonial grâce au photobook
- Plus de 150 ouvrages distribués sur l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire
- 50 % de participation à la protection de ce patrimoine

Bénéficiaire :

Le public cible est scindé en trois entités ;

Primaire ; les professionnels de la culture, du tourisme

Secondaire ; agence de voyages, hôtels, compagnies aériennes

Tertiaire ; la jeunesse avec toutes ses composantes élèves, étudiants, entrepreneurs, fonctionnaires. Les adultes et les personnes âgées pour un loisir et apprendre davantage sur l'histoire de la Côte d'Ivoire.

Coût : 39 760 800 F CFA soit 60 613,69 euros

Source de financement : Ministère de la culture et de la francophonie de Côte d'Ivoire, OIF

5.2.2 Contexte et justification du projet

Le contexte

À leur arrivée en Côte d'Ivoire, les européens ont installé des comptoirs pour le commerce. Au fil du temps la Côte d'Ivoire devient une colonie sous la domination française. L'exploitation coloniale et les ambitions d'urbanisation des terres conquises, aboutissent à la naissance de grands chantiers de travaux publics dans des régions du pays. Un style architectural prend de l'envergure dans la colonie et favorise le développement social et économique de la Côte d'Ivoire. Ces constructions, aujourd'hui, sont marginalisées en majorité et manque de visibilité. Documenter cet héritage par un photobook est une médiation culturelle, qui sera la source de production d'une industrie culturelle autour de l'Architecture coloniale et qui s'inscrit dans la politique culturelle de la Côte d'Ivoire.

La justification

Les lacunes documentaires sur l'architecture coloniale et le manque d'informations spécifiques sur ces monuments qui sont dus à un manque de formation et de financement ont des conséquences sur le fonctionnement des structures en charge du patrimoine et sur la connaissance et le respect de ce patrimoine par la société. Pour remédier à ce problème nous envisageons de mettre en place un document photo qui a pour but de combler ces lacunes et promouvoir les constructions coloniales.

5.2.3 Description du projet

Le projet de réalisation d'un photobook sur l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire, consiste à faire l'inventaire des constructions mises sur pied pendant la colonisation, par une recherche documentaire, une recherche de terrain et réaliser un document qui présente les constructions en image et avec des textes explicatifs.

Le promoteur

Le promoteur de ce projet est l'association MiAdjah, une équipe constituée de dix individus. Le but de l'association est de promouvoir le patrimoine culturel de la Côte d'Ivoire. MiAdjah est une équipe jeune pluridisciplinaire composée de spécialistes en architecture, archéologie, sociologie, droit, informatique, photographie, infographie, histoire. Le domaine de l'intervention de l'association est la valorisation de l'héritage culturel.

L'opérateur

L'opérateur de ce projet est l'association MiAdjah, avec ces dix associés.

Les bénéficiaires

Le bénéficiaire direct : Ministère de la Culture et la Francophonie de Côte d'Ivoire

Le bénéficiaire indirect :

Un public est scindé en trois entités ;

Primaire : les professionnels de la culture, du tourisme qui auront une source de documentation pour la valorisation des sites, des régions

Secondaire : agence de voyages, hôtels, compagnies aériennes bénéficieront par cette documentation d'une liste de sites historiques pour les visiteurs

Tertiaire : la jeunesse avec toutes ses composantes (élèves, étudiants, entrepreneurs, fonctionnaires) qui ont peu de connaissances sur l'Architecture coloniale et qui manquent souvent de documentation pour les travaux scolaires ou académiques. Les personnes adultes et les personnes âgées pour un loisir et apprendre davantage sur l'histoire de la Côte d'Ivoire.

Tableau 2 Échéancier

Étapes	Date de début	Durée (en Jour)	Date de fin
Démarches administratives	01/07/2019	57	27/08/2019
Installation de l'équipe	28/08/2019	15	12/09/2019
Recherches documentaires	13/09/2019	38	21/10/2019
Recherches de terrain	22/10/2019	124	23/02/2020
Bilan des recherches	24/02/2020	14	09/03/2020
Analyse des données	10/03/2020	38	17/04/2020
Numérisation des données	18/04/2020	21	09/05/2020
Réalisation du photobook	10/05/2020	30	09/06/2020
Exposition, Diffusion et distribution	10/06/2020	30	10/07 /2020

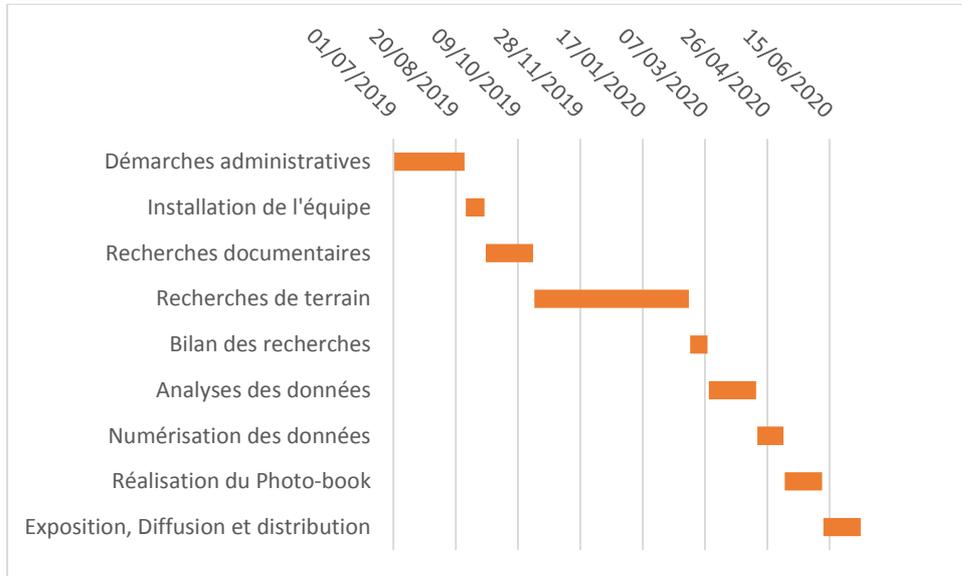


Figure 9 Diagramme de Gantt

Les objectifs

L'objectif général de ce projet est de documenter l'architecture coloniale ivoirienne.

De cet objectif général découlent des objectifs spécifiques :

- Inventorier les constructions coloniales ;
- Valoriser ces sites historiques ;
- Promouvoir l'histoire coloniale de la Côte d'Ivoire ;

Résultats attendus

- l'histoire, d'au moins dix constructions coloniales par district, est identifiée et connue
- 140 photographies de constructions coloniales sont exposées
- Plus de 1000 citoyens informés sur le patrimoine architectural colonial grâce au photobook
- Plus de 150 ouvrages distribués sur l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire
- 50 % de participation à la protection de ce patrimoine (impact du projet)

Principales activités

Tableau 3 Principales activités

Étapes	Activités détaillées
Démarches administratives	Mise en place de l'association, recherche de soutien et autorisation de recherches

Installation de l'équipe	Recherche de siège, moyen et équipement d'installation
Recherches documentaires	Études aux archives et en bibliothèque
Recherches de terrain	Travaux de recherches dans les 14 districts
Bilan des recherches	Regroupement des données
Analyse des données	Études analytiques des données
Numérisation des données	Saisir des informations au support numérique
Réalisation du photobook	Mise au point du document photobook
Diffusion (exposition) et distribution	Exposition des photographies, distribution des documents aux partenaires, publication du photobook numérique

Chaîne de valeur de l'industrie du livre

L'industrie du livre, support papier, suit une chaîne de valeur selon le processus de Création- édition- distribution/diffusion- communication/média- consommation.

Dans une mesure où le livre est numérique, une chaîne de valeur différente à celle du support papier se présente comme suit : création- distribution/diffusion- consommation.

Les indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

- Nombre de partenaires ;
- Nombre d'activités de recherches ;
- Nombre d'acteurs pour la réalisation du projet ;
- Taux de satisfaction du ministère et des populations ;
- Nombre de documents produits ;
- Nombre de constructions étudiées ;
- Nombre de photographies ;
- Nombre de sites localisés.

Les sources de vérification

- Liste des partenaires ; Rapport de fin de projet
- Bilan des activités ; Rapport de fin de projet
- Liste des participants ;
- Rapport d'enquête ;
- Base de données ;
- Suivi et évaluation.

Les hypothèses critiques

Les saisons pluvieuses pourraient influencer le chronogramme du projet.

Certaines voies routières pourraient être impraticables.

L'adhésion des partenaires pourrait influencer la réalisation du projet.

L'adhésion des populations pourrait influencer la bonne marche du projet.

5.2.4 Analyses des risques

Description des risques

Retards liés au partenariat et à l'obtention des autorisations de recherches

Faiblesse du recrutement du personnel (guide, chauffeur)

Faiblesse de la capacité d'exécution de l'équipe

Réticences des partenaires et financiers à contribuer à la mise en place du projet

Aptitude à toucher le public cible

Stratégie de mitigation

Convaincre les autorités administratives et mobiliser les partenaires

Renforcer la sensibilisation de la jeunesse

Élaborer un planning détaillé sur l'exécution du projet dès le démarrage de celui-ci

Évaluer la motivation des partenaires, faire un marketing portant sur la pertinence du projet

Mettre en œuvre des moyens de communication et des stratégies marketing pour plus de visibilité du Photobook.

Tableau 4 Analyse SWOT

<p><u>Forces</u></p> <p>Educatif / Base de données pour plusieurs services de l'État / Innovant, Instructif/ Investissement des jeunes</p>	<p><u>Faiblesse</u></p> <p>La qualité des attentes / Diffusion, accessibilité / Initiative du ministère qui connaît des difficultés / Importance des ressources financières.</p>
<p><u>Opportunité</u></p> <p>Google Play Livres moyen de promotion / Concurrence limitée / Existence de structures et politique de protection des sites / Participation de l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel et des Directions du Patrimoine.</p>	<p><u>Menaces</u></p> <p>Faiblesse du financement</p> <p>/ Non-adhésion du public cible / Rigueur de l'équipe / cherté de la conception du photobook</p>

5.2.5 Études de faisabilité

La réalisation de ce projet inclus des facteurs importants qui sont le temps et le budget.

Analyse économique

Le montant fixé pour ce projet s'élève à 39 760 800f CFA soit 60 613,69 euros. L'obtention du budget établit permettra de mener à bien le projet. Le livre sera vendu sur Play store à un coup de 2 000f CFA soit 3 euros. Le document étant destiné à un large public.

Tableau 5 Business Model

Partenaires	Activités	Proposition de valeur	Canaux de distribution	Ressources
Ministère de la Culture et de la Francophonie ; Ministère du Tourisme ; ambassade de France; l'ICOMOS Côte d'Ivoire ; Les Directions du Patrimoine ; Les Mairies	-Recherches documentaires ; -Recherches de terrain ; -Bilan des recherches ; -Analyse des données ; -Numérisation des données ; -Réalisation du photobook ; -Distribution et diffusion du photobook.	Contribuer à la promotion sites historiques - Inciter le public à visiter les sites patrimoniaux - Transmettre les connaissances à toutes les générations	-Livre physique (livraison main à main) -livre numérique (Google Play store)	35 % financés par l'équipe 65 % de nos partenaires

Étude organisationnelle

Le projet s'étalera sur une durée de 12 mois qui inclut toutes les étapes de la réalisation du photobook. Il exige une ressource humaine qualifiée et variée. La diversité de l'équipe, c'est-à-dire, nous les concepteurs du projet, qui sommes des hommes et des femmes de différents domaines, montre à une interdisciplinarité, atout pour le projet. Le chronogramme établit et bien définit démontre une organisation du projet. La prise en compte des affaires juridique de la mise en place de l'équipe et de la réalisation du projet, est une garantie. La prise en compte de l'expérience de l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel et des Directions du Patrimoine dans

la recherche de terrain, l’inventaire du patrimoine culturel dans sa généralité et la conception du projet est un apport à la réalisation du projet.

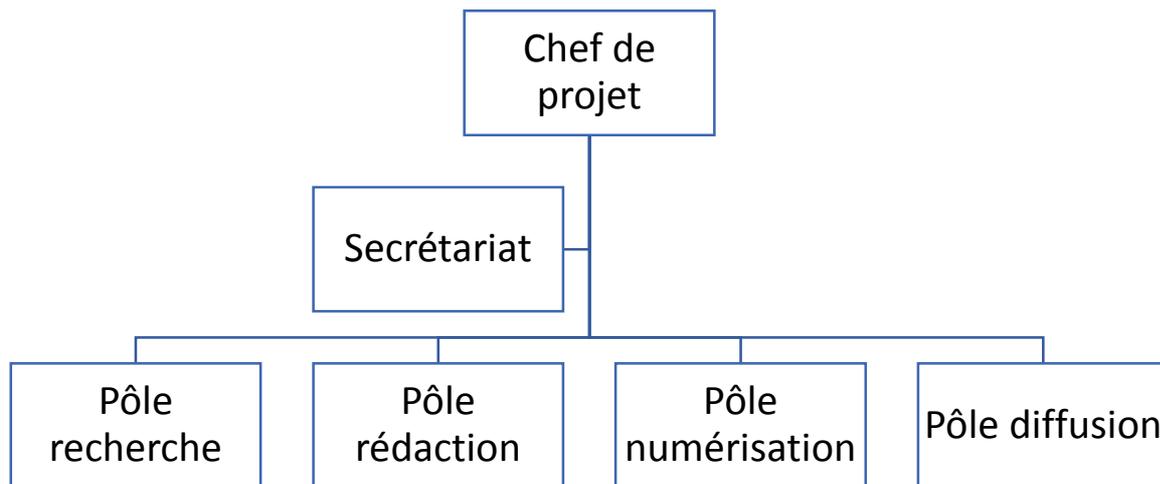


Figure 10 Organigramme

Tableau 6 Ressources humaines et matérielles

Ressources Humaines	Ressources Matérielles
1 chef de projet	1 Véhicule (location)
1 Architecte	1 GPS (Achat)
1 Infographe	1 Appareil photo (Achat)
1 Historien	1 Dictaphone (Achat)
1 Photographe	3 ordinateurs (Achat)
2 bénévoles	6 blocs-notes
1 chauffeur	18 stylos (bleu rouge vert)
1 guide	

Tableau 7 Ordonnancement des tâches

Désignation	Tâches	Durée en jours
Le chef de projet (Archéologue)	En tant que maître d'œuvre, il fixe les objectifs du projet, les stratégies, les moyens et l'organisation du travail. Il coordonne les actions nécessaires à la réalisation du projet. Faire les photos des constructions. Numériser les données.	367 jours (démarches administratives jusqu'à la production du Photobook)
L'architecte	Sa tâche est d'analyser et interpréter du point de vue architectural, l'aménagement des constructions avec l'environnement. Faire ressortir la valeur conceptuelle de la construction. Prendre les coordonnées GPS.	214 jours (de la recherche documentaire à l'analyse des données)
L'historien	Étudie, communique, fourni des informations sociales et culturelles sur les différents types d'architectures en respectant une méthodologie. Il intervient dans l'expertise d'art, l'inventaire des monuments historiques.	214 jours (de la recherche documentaire à l'analyse des données)
Le bénévole	Se charge du remplissage des fiches d'enquêtes, prend des photos, prend notes de toutes informations contextuelles ou pas, faire l'enregistrement audio des entretiens. Numériser les données.	235 jours (de la recherche documentaire à la numérisation)
Le chauffeur	Chargé de nous conduire partout avec le véhicule	126 jours (recherches de terrain)
L'infographe	Chargé de la conception informatique du Photobook	51 jours
Le photographe	Chargé de la prise en photo des monuments de la mise en forme des images	175 jours
Le guide	Chargé de nous guider vers les sites où nous trouverons des constructions emblématiques, ayant une importance historique et culturelle et nous fournir des informations sur elles.	124 jours (recherches de terrain)

5.2.6 Budget

Le coût du projet est établi sans taxes et quelconques droits. Il est estimé en franc CFA, monnaie locale et en euro.

Tableau 8 Budgétisation

Désignation	Affectation des ressources	Tarif journalier ou prix en unité	Valeur totale en franc CFA
Dépenses de fonctionnement	-Chef de projet	200 000F/mois	2 400 000f
	-Architecte	200 000F/mois	1 500 000f
	-Historien	200 000F/mois	1 500 000f
	-Photographe	200 000F/mois	1 200 000f
	-Infographe	200 000F/mois	300 000f
	-Bénévole (2)	100 000F/mois	1 600 000f
	-Chauffeur	7 000F/jour	882 000f
	-Guide	5 000F/jour	620 000f
	Local	200 000F/mois	2 400 000
	Communication/Internet	100 000/mois	1 000 000
Dépenses d'équipements	-Véhicule (1)	70 000F	8 820 000
	-Appareil photo (1)	350 000F	350 000
	-GPS (1)	60 000F	60 000f
	-Dictaphone (1)	60 000F	60 000f
	-Ordinateurs (3)	300.000F	900.000f
	-Blocs-notes (7)	1.000F	7.000f
	-Stylo (18)	100f	1800f
	-Carburant	600f/l (2 864,3 km) 10L/100km	172.000f
Mallette médicale et code du terrain		500 000F	500 000
Hébergement et restauration (terrain)	Hôtel	10.000/prs/jr (7chbre)	8 680 000
	Restaurant	4000/prs/jr	3 968 000
Réalisation du photo-book	-140 photos (74 pages)	19000/l'unité (50)	950 000
Supports d'expositions	-planche de mousse professionnelle (50x70)	6000/l'unité (140)	840 000
	-photo sur papier 50x70	7500/l'unité (140)	1 050 000
Totaux			39 760 800f CFA 60 613,69 euros

Tableau 9 Budget atténué (Promoteur étant une association)

Désignation	Affectation des ressources	Tarif journalier ou prix en unité	Valeur totale en franc CFA
Dépenses de fonctionnement	-Equipe	----	5 000 000f
	-Chauffeur	7 000F/jour	882 000f
	-Guide	5 000F/jour	620 000f
	Local	200 000F/mois	2 400 000
	Communication/Internet	50 000/mois	500 000
Dépenses d'équipements	-Véhicule 9 places (1)	70 000F/jr	8 820 000
	-Appareil photo (1)	350 000F	350 000
	-GPS (1)	60 000F	60 000f
	-Dictaphone (1)	60 000F	60 000f
	-Ordinateurs (3)	Charge de l'équipe	-----
	-Blocs-notes (7)	-----	-----
	-Stylo (18)	-----	-----
	-Carburant	600f/l (2 864,3 km) 10L/100km	172.000f
Mallette médicale et code du terrain		500 000F	500 000
Hébergement et restauration (terrain)	Hôtel	10.000/prs/jr (4chbre)	4 960 000
	Restaurant	3000/prs/jr	2 976 000
Réalisation du photo-book	-140 photos (74 pages)	5 000/l'unité (50)	250 000
Supports d'expositions	-planche de mousse professionnel (50x70)	3000/l'unité (140)	420 000
	-photo sur papier 50x70	5 000/l'unité (140)	700 000
Totaux			28 670 000f CFA 43 707,11 euros

5.3 Projet pilote

Objectif

Ce projet pilote visait l'étude préliminaire de quelques sites coloniaux de la Côte d'Ivoire afin d'évaluer la faisabilité, le coût, la durée et les risques de ce projet à grande échelle.

Origines

Une étude documentaire s'est faite en mai 2018. La documentation était audiovisuelle, livresque et informatique pour repérer les sites avec les données GPS. Il s'agissait au départ de réaliser la revue photobook sur l'Architecture coloniale et l'Architecture vernaculaire, mais cette ambition s'est axée sur l'Architecture coloniale du fait d'un véritable manque d'information sur l'Architecture vernaculaire et du temps limité pour les recherches.

Phases

La première phase portait sur la recherche documentaire

La deuxième phase sur la prospection

La troisième phase sur l'analyse des données bibliographiques et des données du terrain

La quatrième phase la réalisation d'un modèle de photobook

Localisation

Le travail s'est fait au sud de la Côte d'Ivoire, dans des régions côtières. Les villes concernées étaient Abidjan, Grand-Bassam, Jacqueville et Grand-Lahou. Le choix s'est fait sur ces villes parce qu'elles ont abrité de grands échanges commerciaux et qu'elles ont été de véritables chantiers de constructions.

Partenariat

Pour ce projet pilote un seul partenaire a accompagné les activités. Ce partenaire est l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel en abrégé OIPC. Celui-ci est une structure du ministère de la culture et de la francophonie, au sein de laquelle les dix semaines de mise en situation professionnelle se sont effectuées.

Résultats

Il a été collecté durant ces travaux, des informations issues de l'oralité des personnes enquêtées. Des constats ont été faits sur les constructions, leurs états de conservation. Des photographies ont permis de réaliser un modèle de document photobook. Aucune diffusion numérique n'a été encore faite sur ce projet pilote.

Réalisation et faisabilité

Avec des moyens limités le projet pilote a été réalisé pour donner un aperçu de ce qui est à réaliser à grande échelle. Avec plus de moyens humains, matériels et financiers comme présenter dans le projet, un travail efficace sera réalisé.

Destination et durée

Prospection réalisée par le chef de projet avec les guides sur le terrain. Un voyage d'un jour à Jacqueville ; deux voyages sur Grand-Bassam 1jour/voyage ; six jours de terrain à Abidjan, un voyage d'un jour à Grand-Lahou.

Intervenants (7) : Chef de projet ; chef de service de l'aménagement, de la conservation et de la restauration ; sous-directeur ; deux guides ; trois chefferies enquêtées ; un critique, imprimeur

Risques : Risque de perte, d'agressions, temps de réalisation, de rejet par les populations.

Précautions : Anticipation, endurance, sociabilisation, adhésion

Dépenses (coût) : Transport 26 300f. Code d'approche (enquête de terrain) 12 000f - Appareil photographique 186 500f - Impression du document 19 000f/un exemplaire - Restauration 22 000f. Total = 265 800f (sans rémunération)

5.4 Autres perspectives

À travers la réalisation de ce projet de proposition d'un photobook sur le patrimoine architectural ivoirien, plusieurs projets ont la possibilité d'émerger. D'abord de ce projet un film documentaire du travail de terrain et de l'architecture coloniale est réalisable et donne une première visibilité à ce bien culturel.

Ensuite le projet peut s'étendre sur d'autres secteurs du patrimoine culturel. Réaliser des photobook sur les œuvres d'art ivoiriennes, sur l'art culinaire, sur la céramique, le tissage... La bande dessinée peut s'inspirer des photographies pour créer un contexte géographique et colonial portant sur la colonisation de la Côte d'Ivoire. Les calendriers peuvent être faire avec pour fond les images de l'Architecture coloniale. La carte de visite est réalisable pour les professionnels du patrimoine et de l'architecture, en personnalisant avec les images de ce patrimoine. Le Jeu de puzzle est un jeu de casse-tête assez connu en Afrique qui consiste à reconstituer une image à partir des découpages en vrac de l'image. Ce jeu peut être conçu à partir des photographies de ces monuments historiques. C'est en quelque sorte une personnalisation du jeu de puzzle pour le contexte de l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire. Ce jeu peut être physique, c'est-à-dire fait sur le support papier ou plastique ou numérique disponible sur les plateformes des logiciels Play Store, Windows Store. Les jeux numériques disponibles sur les plateformes également comme Play Store et Windows Store comme "Can you escape" ou des jeux de missions où le joueur est sur les sites historiques ou dans un bâtiment typiquement de Côte d'Ivoire. Dans ces jeux ils pourraient être décrits le contexte colonial. Donner une vision du passé, des activités commerciales, des techniques de constructions, des styles de vie, des rapports entre indigènes et colons... L'Autocollant est un support de texte ou d'image utilisé également dans nos régions surtout par les plus jeunes. La perspective dans notre projet est de réaliser des autocollants à partir des photographies des constructions coloniales. Ces autocollants peuvent être adaptés en fonction de l'usage que l'on voudrait fait d'eux. Il s'agira d'autocollant à tatouage pour la peau ou des autocollants pour de papier et d'autres supports à décorer. Les Porte-clés qui sont des objets permettant de rassembler plusieurs clés ont cet atout d'être utilisé depuis de longues années. Ces objets

sont utilisés pour des clés d'appartement, de bureau, entrepôt de véhicules... Cet objet conçu pour assembler des clés sur une même boucle est aussi une mesure qui permet d'éviter les pertes des clés individuelles. Avec les porte-clés il est possible d'avoir des objets de décorations dont des motifs. Pour toucher au domaine de la bijouterie des pendentifs et boucles d'oreilles peuvent être confectionnés à l'image des constructions coloniales. Lors des expositions artisanales, des artistes exposent souvent divers objets comme des bracelets, des boucles d'oreilles, des chaînes avec pendentifs qui ont des représentations de coquillages, de masques, de sculptures... des choses du quotidien, de la culture à mettre en valeur. Des objets personnalisés dont il est fait allusion ici peuvent concerner les protèges de téléphones portables, des couvertures d'ordinateurs, des étuis de lunettes, des T-shirts pour les journées du patrimoine ou des casquettes. Biens d'autres objets comme des brassards, des pins, des badges... Cette technique est un moyen de diffusion de la connaissance des vestiges, de l'appropriation par le public surtout les plus jeunes.

Enfin, des objets de décorations des bureaux, des appartements sont aussi possibles de réalisation à partir des photographies de l'Architecture coloniale de Côte d'Ivoire. Statuettes moulures qui sont des représentations du Pont Félix Houphouët Boigny, l'Imprimerie Nationale, l'Agence Ivoirienne de Presse, le Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire, le Phare de Port Bouët... Des monuments qui existent, qui sont en bon état de conservation ou pas, dont la population ignore la valeur et l'histoire.

Le livre est un document écrit, un objet culturel qui peut être lié à l'histoire humaine. Le livre est aussi un moyen de conservation et de diffusion de données. Le document Photobook permettra de stimuler le cerveau sur l'architecture coloniale. De nombreux individus ont de brèves connaissances sur ces biens une actualisation des informations permettra de s'y intéresser davantage. Chez le lecteur lire un document Photobook sur l'architecture coloniale sera aussi un loisir, un divertissement, une porte d'évasion dans ce monde passé avec son charme et ces particularités architecturales. De ces nombreux atouts la lecture d'un livre informe. Informer, les populations sur les monuments historiques, leur histoire est un devoir. Emmagasiner des informations sur l'histoire coloniale de la Côte d'Ivoire, les ancrer dans la mémoire des jeunes des adultes pour une appropriation du sujet. Le livre perd de plus en plus de popularité du fait de l'informatique et de ces nouvelles technologies. Les images, les vidéos les jeux les réseaux sociaux sont à la une. Heureusement, le livre à une place dans ces technologies et innovations. En plus des documents en support physique il est possible de réaliser des documents en supports numériques et y inclut l'imagerie pour attirer l'attention des lecteurs. Le Salon international du Livre d'Abidjan a donné comme chiffres 157 000 visiteurs, 5 000 livres vendus et 30 millions de francs CFA comme chiffres d'affaires à sa dixième édition en 2018¹¹².

¹¹² « *Salon International du Livre d'Abidjan (SILA) 2018 | cnf-ci* », , <http://www.cnfci.org/salon-international-du-livre-d%E2%80%99abidjan-sila-2018>. consulté en janvier 2019

Conclusion

L'État de Côte d'Ivoire a longtemps nourri le désir et la volonté de documenter ainsi que valoriser le patrimoine culturel. La recherche comme un moyen de développement social, culturel et économique intervient dans la documentation. La connaissance du patrimoine culturel par son inventaire, en Côte d'Ivoire, est depuis quelques années une préoccupation majeure du Ministère de la culture et a francophonie. Ainsi par ses structures le ministère essaie tant bien que mal d'atteindre cet objectif au regard des enjeux fonctionnels et économiques. La Côte d'Ivoire ratifie les conventions de 1972 et de 2003, en essayant d'atteindre les objectifs du développement durable, par des préventions, des engagements, des précautions et par sa participation à la promotion de la diversité culturelle et naturelle.

Le Ministère de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire encourage toutes initiatives privées ou publiques qui aboutiront à réaliser un inventaire du patrimoine culturel de l'État. Dans cette perspective, l'accompagnement du ministère dans l'aboutissement du projet de réalisation d'un inventaire sur le patrimoine architectural de la Côte d'Ivoire permettra de toucher un domaine du patrimoine ivoirien. Ce mémoire sur l'Architecture coloniale, permet de percevoir les réflexions politiques concernant les mesures de protection et de promotion du patrimoine culturel. L'intérêt que portent les populations et les autorités, sur l'architecture coloniale du pays ont été analysés avec un échantillon d'individus ainsi que la mise en place d'un photobook.

Pour comprendre ce sujet de mémoire un cadre théorique qui vérifie les termes de ce sujet et montre les caractères avantageux de la prise en compte des mesures de promotion de l'héritage culturel est adéquat. Dans un cadre de recherche complexe, une méthodologie particulière de recherche documentaire, de prospection des sites coloniaux et d'analyse des données a été utilisée. Le stage a permis de comprendre les réalités des structures en charge du patrimoine, les manquements et les souplesses au niveau des administrations publiques. Certaines pratiques fonctionnelles favorisent la naissance de difficultés dans la connaissance du patrimoine culturel en général et du patrimoine architectural en particulier.

Le photobook, qui est une proposition de documentation et de promotion du patrimoine architectural, se veut périodique dans les activités des structures culturelles, et continue touchant d'autres éléments du patrimoine. De cette considération dépend la transmission de l'histoire de la Côte d'Ivoire de 1889 à 1960, et de 1960 à nos jours avec l'emprunt culturel occidental. La protection et la sauvegarde de l'héritage culturel, le développement de l'économie culturelle, le plus important est l'appropriation par les individus de ce passé pour une cohésion sociale.

Cette initiative pourrait aboutir à un renforcement des capacités en gestion du patrimoine culturel et produire à court, moyen et long terme des retombées économiques, politiques, sociales et culturelles, favorables pour l'État et les communautés de Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

Instruments de travail

Dictionnaire de l'Archéologie, Rachtet Guy, Robert Laffont, édition Bouquins, 1983, 1052 pages

Encyclopédie Larousse, Claude Dubois, dir. Etienne GILLON, Jacques HOLLIER-LAROUSSE, Jean Ibos-Auge, Claude Moreau, Jean-Louis MOREAU, édition 1973, 1780 pages

Le Robert, dictionnaire de Français, 65 000 mots définitions exemples et 3 000 noms propres, Dominique Le Fur, Nouvelle édition 2010, 597 pages.

Nouveau dictionnaire pratique Quillet, A-Des, librairie Aristide Quillet, 278 boulevard Saint-Germain, Paris 7, 1er trimestre 1974.

Ouvrages généraux

Boahen A. A., *Histoire Générale De L'Afrique, L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935* Éditions Unesco, Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture 7, place de Fontenoy, volume VII, 1987, 917 pages

Chauveau J.P., Dozon J.P., *Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire*, Sociologues ORSTOM, Cahier. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XXI, n° 1, 1985, 310 pages

Diabaté H.D. et al, *La Côte d'Ivoire Coloniale*, Mémorial de la Côte d'Ivoire, tome second Édition Ami Abidjan, 1987, 303 p

Hofnung T., *La crise ivoirienne : De Félix Houphouët-Boigny à la chute de Laurent Gbagbo*. La Découverte, 2011.

Koné A., *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*. KARTHALA Editions, 2003.

Loucou J-N., *Côte d'Ivoire : les résistances à la conquête coloniale*. Editions du CERAP, 2007.

Marseille J., *Empire colonial et capitalisme Français : Histoire d'un divorce*. Albin Michel, 2015.

Mazrui A. A., Wondji C., *Histoire Générale De L'Afrique, L'Afrique depuis 1935*, éditions Unesco, Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture 7, place de Fontenoy, volume VIII, 1998, 1070 pages

Soulliou J. et al, *Rives coloniales : architecture de saint louis à Douala*, collection Architectures traditionnelle/ parenthèses-orstom, 1993, 316 pages

Villamur R., Richaud L., *Notre colonie de la Côte d'Ivoire*, Hoover institution, paris, éditeur augustin challamel, rue Jacob, 17, librairie maritime et coloniale, 1903, 399 p

Ouvrages spécialisés

Bolle C., Coura G., Léotard J.M., *L'archéologie des bâtiments en question. Un outil pour les connaître, les conserver et les restaurer*, collection Wallonie, SPW/édition patrimoine, Études et document, 390 pages

Cotten A.M., *Un aspect de l'urbanisation en Côte d'Ivoire*, notes et comptes rendus, in les cahiers d'outre- mer, bordeaux revue de géographie, avril-juin 1974, pp183-193

Doutreuwe F. S., *Architecture coloniale en Côte d'Ivoire*, inventaire des sites et monument de la Côte d'Ivoire, volume I, éditions CEDA, 1985, 319 pages

Mathe V., *Archéologie pour comprendre et valoriser le patrimoine*, Collection Les cahiers techniques, Rempart, rue des Guillemite Paris France Quercy, juin 2014, 96pages

Articles

Aliments F. - *Rapport de la mission inventaire des sites et monuments historiques classés de la ville d'Abidjan* - Abidjan. 2014. 14pages

Antoine P., Herry C. - *La population d'Abidjan dans ses murs, dynamique urbaine et évolution des structures démographiques entre 1955 et 1978 – démographes* - édition O.R.S.T.O.M- 24, rue Bayard - 75008 Paris - Abidjan - 27 septembre 1983. pp 371-395

Avenard J.M. - *Aspects de la géomorphologie - Le milieu naturel de la Côte d'Ivoire* - Mémoires O.R.S.T.O.M. n°50. pp. 7-72

Balez S., Rigassi V. - *Introduction aux technologies de construction et à l'architecture – MOBAT* - 2007-2008. 112 pages

Bonne C.V. - *Les étrangers et la terre en Côte d'Ivoire à l'époque coloniale* - Aout 2001. Document de l'unité de recherche 095 n 2

Cloux A. - *Du diagnostic énergétique du bâti ancien a la diffusion des connaissances, le patrimoine, moteur de développement, Méthodologie et cas pratiques de villes françaises à secteurs protégés* - Thème 2. Session 2. ICOMOS Paris. 2011. pp 328-332

Cotten A. M., Marguerat Y. - *Deux réseaux urbains africains Cameroun et Côte d'Ivoire* - premier article, la mise en place des systèmes urbains, extraits des cahiers d'outre-mer. n 116 et 120. 1976- 1977. pp 348-387

Grefte X. - *La gestion du patrimoine culturel* – Paris. 1999

Huillery E. - *Le cout de la colonisation pour les contribuables français et les investissements publics en Afrique occidentale française* - 71 pages

Kouakou S. K., Delanne P. - *Histoire des capitales ivoiriennes d'hier à aujourd'hui* - 12 mars 2015

Labasse C. - *La Côte d'Ivoire, conquête et société coloniale* - Muséum de La Rochelle et dans le patrimoine rochelais - la Rochelle. 2005

Marceau R. et al. - *Arts premier de Côte d'Ivoire*- Saint-Maur. 1997. 138 pages

Moindron F. - *Programme d'action économique politique et sociale, Colonie de la Côte d'Ivoire, Gouvernement général de l'Afrique occidentale Française, janvier-mai 1931 /décembre 1932- décembre 1933* - Côte d'Ivoire. 1933. 251pages

Sidibé S. et al. - *Le musée national du Mali : catalogue de l'exposition permanente* – Bamako. 2006

Sinou A. - *Enjeux culturels et politiques de la mise en patrimoine des espaces coloniaux* - Autrepart (33), 2005, p 13-31

Touzeau L. - *La protection du patrimoine architectural contemporain : recherche sur l'intérêt public et la propriété en droit de la culture* - Paris, 2010

Verdier A. - *Questions coloniales, Côte d'Ivoire, la vérité à propos de l'expédition Monteil* - édition S. Mercadier - rue Grange Batelière – Paris. 1895. 14 pages

Wondji C. - *La Côte d'Ivoire occidentale. Période de pénétration pacifique (1890-1908)* - Revue française d'histoire d'Outre-mer. Tome 50. n°180-181. troisième et quatrième trimestres 1963, pp.346-381

Mémoires

Assia L. « Diagnostique sur la gestion et la protection des sites culturels en Algérie : Site archéologique de Tipasa », Mémoire de Master option Gestion du Patrimoine Culturel, 2007, Université Senghor à Alexandrie

Diallo K., « La valorisation du patrimoine documentaire au Sénégal : cas du ministère de l'élevage et des productions animales (MEPA) », Mémoire de Master option Gestion du Patrimoine Culturel, 2017, Université Senghor à Alexandrie

Djadou T.P., « Valorisation du tourisme culturel dans l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine », Mémoire de Master en développement option Communication et Médias, 2015, Université Senghor à Alexandrie.

Gnalega B. « Revalorisation du patrimoine architectural colonial : ode circonscrite au cas de figure de l'orphelinat de Bingerville », Mémoire de Master option Gestion du Patrimoine Culturel, 1997, Université Senghor à Alexandrie

Mokadem H. « Approche de réhabilitation des petites villes historiques : cas de la Medina de Sefrou au Maroc », Mémoire de Master option Gestion du Patrimoine Culturel, 2001, Université Senghor à Alexandrie

Papanikitas A. M., « La médiation culturelle au sein du musée National d'Alexandrie. Un musée pour quel public », Mémoire de Master option Gestion du Patrimoine Culturel, 2007, Université Senghor à Alexandrie

Soufianou Z. « Projet "Hannin Baywa" à Niamey, Architecture durable et artisanat équitable : Identification, préservation et promotion des métiers d'Art », Mémoire de Master option Gestion du Patrimoine Culturel, 2009, Université Senghor à Alexandrie

Soura Y. « Le financement public des entreprises culturelles au Burkina Faso : contribution pour la mise en place d'une Agence nationale de Développement des Industries Culturelles et Créatives (ADICC) » 2015, Université Senghor à Alexandrie

Tessy D. « Edition de la bande dessinée au Bénin : état des lieux et perspectives pour une augmentation de la production », Mémoire de Master option Gestion des Industries Culturelles, 2015, Université Senghor à Alexandrie

Rapports, guides, conventions, lois

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée par l'Unesco le 16 novembre 1972.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée par l'Unesco le 17 octobre 2003.

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée par l'Unesco le 20 octobre 2005.

Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet – 6 août 1982.

Déclaration Universelle de 2001 sur la Diversité Culturelle, Unesco, 2001.

La politique de documentation des biens culturels en Côte d'Ivoire, juillet 2015

Loi N°2014-425, portant Politique culturelle nationale, Côte d'Ivoire, 14 juillet 2014

Webographie

« Architecture coloniale en Côte d'Ivoire. – Abidjan, Ministère des Affaires culturelles, 1985 – Persée ». Consulté le 11 mai 2018. https://www.persee.fr/doc/outr_0300-9513_1988_num_75_2668_t1_0242_0000_2.

étrangères, Ministère de l'Europe et des Affaires. « Côte d'Ivoire ». France Diplomatie : : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Consulté le 19 mai 2018. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/>.

« Côte d'Ivoire ». France Diplomatie : : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Consulté le 19 mai 2018. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/>.

« Présentation de la Côte d'Ivoire ». France Diplomatie : : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Consulté le 19 mai 2018. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/presentation-de-la-cote-d-ivoire/>.

« Présentation de la Guinée ». France Diplomatie : : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Consulté le 19 mai 2018. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/guinee/presentation-de-la-guinee/>.

« Présentation du Bénin ». France Diplomatie : : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Consulté le 20 mai 2018. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/benin/presentation-du-benin/>.

« Présentation du Sénégal ». France Diplomatie : : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Consulté le 20 mai 2018. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/senegal/presentation-du-senegal/>.

« Présentation du Togo ». France Diplomatie : : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Consulté le 20 mai 2018. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/togo/presentation-du-togo/>.

Loucou, Jean-Noël. Côte-d'Ivoire: les résistances à la conquête coloniale. Editions du CERAP, 2007.

« Salon International du Livre d'Abidjan (SILA) 2018 | cnf-ci ». Consulté le 10 janvier 2019.
<http://www.cnfci.org/salon-international-du-livre-d%E2%80%99abidjan-sila-2018>.

Liste des illustrations

Liste des figures

Figure 1	Carte de la Côte d’Ivoire	4
Figure 2	Fondation des postes français	17
Figure 3	Définition de l’Architecture coloniale	24
Figure 4	Pourcentage des villes visitées.....	25
Figure 5	Pourcentage de la documentation des enquêtés	25
Figure 6	Définition du photobook.....	26
Figure 7	Intérêt pour le photobook	27
Figure 8	Diagramme circulaire des pourcentages	31
Figure 9	Diagramme de Gantt.....	48
Figure 10	Organigramme	52

Liste des tableaux

Tableau 1	Données bibliographiques.....	31
Tableau 2	Échéancier	47
Tableau 3	Principales activités.....	48
Tableau 4	Analyse SWOT	50
Tableau 5	Business Model	51
Tableau 6	Ressources humaines et matérielles.....	52
Tableau 7	Ordonnancement des tâches	53
Tableau 8	Budgétisation	54
Tableau 9	Budget atténué (Promoteur étant une association)	55

Annexes

Annexe 1 : Photographies du terrain

Photo 1 : Siège de l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel



Réalisation photo : Konan Valérie

Photo 2 : Hôtel du district d'Abidjan



Réalisation photo : Djako Koutouan Marilyne

Photo 3 : Imprimerie nationale d'Abidjan



Réalisation photo : Djako Koutouan Marilyne

Photo 4 : Phare de Port-Bouët



Réalisation photo : Djako Koutouan Marilyne

Photo 5 : Pont Félix Houphouët Boigny



Réalisation photo : Djako Koutouan Marilyne

Photo 6 : Habitat colonial à Jacquville



Réalisation photo : Djako Koutouan Marilyne

Photo 7 : Eglise catholique à Lahou-Kpanda



Réalisation photo : Djako Koutouan Marilyne

Annexe 2 : Questionnaire sur l'intérêt d'un photobook portant sur l'architecture coloniale

1-Selon vous qu'est-ce que l'architecture coloniale ?

- . Vieux bâtiment à oublier
- . Témoins d'un passé qui doit être connu
- . Vestiges à sauver

2-Quelle(s) ville(s) coloniale(s) avez-vous visité ?

- . Grand-Bassam
- . Bingerville
- . Sassandra

3-Combien d'ouvrages sur l'architecture coloniale avez-vous lu ?

- . 0
- . 1 à 3
- . Plus de 3

4-Par quel type de document sur l'architecture coloniale serez-vous intéressé ?

- . Atlas
- . Photobook
- . Magazine

5-Que savez-vous d'un Photobook ?

- . Catalogue photo
- . Livre photo
- . Revue

Annexe 3 : Questionnaire sur la place de l'architecture coloniale dans la société

1. Quel est votre nom ?
2. Quelle est votre fonction ?
3. Quelle est votre date de naissance ?
4. Comment présentez-vous l'architecture coloniale de Côte d'Ivoire ?
5. Avez-vous une liste de l'architecture de votre région ?
6. Existe-t-il une politique de protection et de promotion de l'architecture coloniale ?
7. Que pensez-vous de l'état de conservation des constructions coloniale ?
8. Est-ce avantageux de laisser les constructions se détruire ou de les réhabiliter ?
9. Que signifie ce patrimoine pour vous ?
10. Bénéficiez-vous de l'aide de l'État pour l'entretien des constructions et pour leurs études ?
11. Quel est l'intérêt de votre service ou de votre communauté pour le patrimoine architectural ?
12. Avez-vous des témoignages ou des souvenirs de la période coloniale ?
13. Les constructions vous rappellent certains moments ?
14. Quel est votre sentiment vis-à-vis de la perte de certaines constructions ?
15. Quelle proposition faites-vous pour valoriser ce patrimoine ?

Annexe 4 : Fiche de description d'un ouvrage architectural

L'architecte, l'ingénieur	Biographie, réalisations principales, époque...
Le bâtiment	Description rapide (forme générale)
Fonction du bâtiment ou de l'ouvrage	Maison d'habitation, hôpital, collège, caserne, pont, ouvrage défensif, tunnel, théâtre, cinéma, musée...
Matériaux de construction	Béton, verre, bois, pierre, acier, toile...
Couleur et matérialité	Couleur dominante. Aspect des matériaux : brillant, mat, transparent, translucide...
Organisation du bâtiment ou de l'ouvrage	Décrire la façade : fenêtres, portes, dimensions, symétrie, disposition...
Contexte et environnement	Dans quel environnement est implanté le bâtiment ou l'ouvrage ? (Urbain, rural, forêt, bord de mer, sur l'eau...)

Annexe 5 : liste des ouvrages analysés

Ouvrages
1-Atelier d'urbanisation de la région d'Abidjan
2-La conservation, la protection et la sauvegarde du patrimoine architecturale historique de la Côte d'Ivoire.
3-Urbanisation des villes de l'intérieur, inventaire de l'existant
4-Restauration de Grand-Bassam, quartier France
5-La Côte d'Ivoire, exposition coloniale
6-Histoire des ivoiriens, naissance d'une nation

7-Gouvernement général de l’Afrique occidentale Française, la Côte d’Ivoire
8- Gouvernement général de l’Afrique occidentale Française, la Côte d’Ivoire, Exposition coloniale internationale de 1931
9-L’urbanisme aux colonies
10-Les villes coloniales de Côte d’Ivoire, économie et société
11-Chronique de la Côte d’Ivoire à l’époque coloniale
12-La Côte d’Ivoire d’hier à demain. Catalogue d’exposition
13-Assinie et sa région dans l’histoire
14-Grand-Bassam, Bingerville, Abidjan. Recherche d’une capitale
15-Le calcaire et l’argile au Soudan, petit manuel du chaufoumier colonial. Petit manuel de la briqueterie coloniale
16-Port autonome d’Abidjan, 23 juillet 1950-23 juillet 1975
17-Le port d’Abidjan
18-Histoire de la côte des dents
19-Une méthode d’intégration et de participation au développement : le travail forcé en Côte d’Ivoire. L’exemple du nord de 1900 à 1939
20-La politique coloniale des travaux publics de Côte d’Ivoire (1900-1940)
21-L’Afrique sous la domination coloniale
22-Processus d’urbanisation de l’Afrique
23-Les investissements publics dans les villes africaines 1930-1985 : habitat et transport
24-Les villes négrières de la côte des esclaves : processus d’urbanisation en Afrique
25-Un aspect de l’urbanisation en Côte d’Ivoire
26-Notre colonie de Côte d’Ivoire
27-La population d’Abidjan dans ces murs. Dynamique urbaine et évolution des structures démographiques entre 1955 et 1978
28-Programme d’action politique, économique et sociale (colonie de Côte d’Ivoire)
29-Questions coloniales. Côte d’Ivoire, la vérité à propos de l’expédition Monteil
30-Le processus d’Appropriation symbolique d’une ancienne capitale
31-Inventaire des sites et monument de la Côte d’Ivoire
32-Henri Chomette et l’architecture des lieux de pouvoir en Afrique subsaharienne

33-Enjeux politique de la mise en patrimoine des espaces coloniaux
34-Les étrangers et la terre de Côte d'Ivoire à l'époque coloniale
35-Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire
36-Architecture coloniale et Côte d'Ivoire
37-Rives coloniales, Architecture de Saint-Louis à Douala
38-Les colonies françaises
39-La colonie de Côte d'Ivoire
40-Abidjan 1976. Occupation de l'espace urbain. Côte d'Ivoire, étude du chemin de fer et du port
41-Exploration coloniale des forêts de Côte d'Ivoire
42-Trente-cinq années de lutttes aux colonies
43-Aux origines de la nation ivoirienne 1893-1946
44-La pacification de la Côte d'Ivoire : 1908-1915
45-Image, mémoire et savoirs. Une histoire en partage avec Bogumil Koss
46-Politique migratoire en Afrique de l'ouest. Burkina Faso et Côte d'Ivoire
47-Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce
48-Le travail forcé en Afrique occidentale française, 1900-1946
49-Villes de Côte d'Ivoire, 1893-1940 ; fondation des villes
50-La haute volta coloniale : témoignages, recherches, regards
51-Le soudan français 1939 à 1945 : une colonie dans la guerre
52-Colonie françaises et pays de protectorats
53-Côte d'Ivoire, Mission Huges Le Roux
54-Colonisation : Principes et réalisations
55-Les carrières administratives dans les colonies françaises et les pays de protectorat
56-Tactique des petits détachements
57-La Côte d'Ivoire, conquête et société coloniale dans les collections du Muséum de La Rochelle et dans le patrimoine rochelais
58-Du Niger au golfe de guinée en passant par le pays de Kong et le mossi
59- la question coloniale

60-les compagnies de colonisation
61-Livret de colonisation
62-Les annales coloniales
63-Histoire sommaire de la colonisation française
64-La Côte d'Ivoire chrétienne
65-La fondation de la colonie française de la Côte d'Ivoire
66-Les annales coloniales : organe de la France
67-Le mouvement social
68-Le monde coloniale illustré Tome XII
69-L'art de reconnaître les styles coloniaux de la France
70-L'expansion coloniale et l'architecture française
71-Revue de l'histoire des colonies françaises
72-La quinzaine coloniale
73-Les colonies françaises
74-Les colonies et la vie française pendant 8 siècles
75-Les annales coloniales : organe de la France
76-Bulletin officiel du ministère des colonies
77-La dépêche coloniale illustrée
78-La vie coloniale
79-La conférence africaine française
80-La gazette coloniale et l'empire français
81-Abidjan, métropole moderne
82-Le constructeur en pays de mission
83-La Côte d'Ivoire sous la colonisation et le prélude de l'émancipation, 1920-1947
84-Occupation du sol et immigration en pays Abe
85-La France en Côte d'Ivoire de 1843-1893 : 50 ans d'hésitations politiques et commerciales
86-L'Eglise en Afrique noire
87-Histoire des missions françaises

88-Afrique Noire : l'ère coloniale
89-Le service de la justice dans les colonies de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey
90-Les attributions judiciaires des administrateurs coloniaux
91-Citadins et villageois dans la ville africaine. L'exemple d'Abidjan.
92-35 années de lutte aux colonies
93-L'Afrique sous domination coloniale
94-L'Afrique Noire de 1800 à nos jours
95-La partition de la côte d'ivoire, conséquence des migrations de la période coloniale ?
96-De la condition en France et dans les colonies françaises des indigènes des protectorats français
97-Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies
98-Les colonies et la politique coloniale de la France
99-Tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances
100-Petite géographie de la France et de ses colonies

Annexe 6 : Maquette du photobook

